



# BULLETIN MUNICIPAL

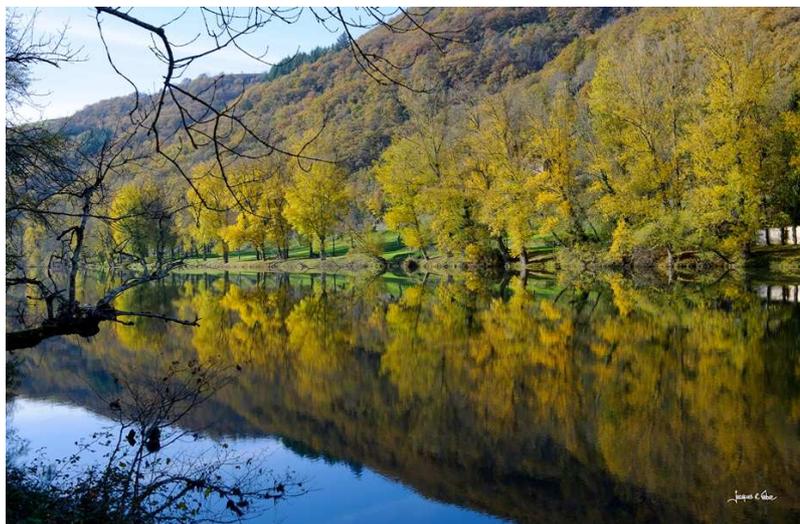
## JANVIER 2017

### TRÉBAS LES BAINS





## LE MOT DU MAIRE



*2016 aura encore été tourmentée par l'actualité. À l'aube de la nouvelle année, nous ne devons ni ressasser ni oublier mais apprendre de ces événements pour mieux préparer l'avenir.*

*2017 sera très importante pour l'avenir de notre pays. La crise a abîmé notre tissu social et creusé des fossés entre les générations, les classes sociales, les dirigeants et les Français. Avec les enjeux électoraux à venir nous devons être vigilants face à la tentation que certains auront encore et toujours de vouloir diviser et opposer, de vouloir stigmatiser et discriminer, de vouloir jouer sur la peur de l'autre. Pour pallier cette situation, les solutions ne viendront pas toutes de l'extérieur. Elles sont à chercher dans tout ce qui contribue à notre union : l'entraide, la solidarité, l'écoute, l'éducation... Dans la convivialité également, comme l'ensemble des acteurs de notre commune l'a si bien montré.*

*Sur le plan local, nos actions quotidiennes seront orientées vers les aménagements visant le bien-être et le bien-vivre à Trébas. Les moyens financiers contraints que connaissent les collectivités, nous empêcheront pas, même s'ils nous ralentiront, de nous engager sur les projets nécessaires à notre village comme l'embellissement et l'accessibilité des bâtiments communaux, la gestion du quotidien avec le lancement d'un site internet plus dynamique, la gestion des espaces verts avec la mise en application de la loi dite « zéro phyto » qui est certainement une bonne nouvelle en terme de santé publique tout en reconnaissant que les solutions alternatives ne sont encore guère performantes. Peut-être faudra-t-il s'habituer à un peu plus de végétation spontanée dans nos rues sans pour autant l'assimiler à de la négligence. Faire appel à notre conscience citoyenne deviendra sans doute une nécessité et la contribution que chacun apportera en entretenant son devant de porte sera appréciée. Certains d'entre vous le font déjà et je leur adresse toute ma reconnaissance.*

*C'est sur des valeurs de proximité et d'écoute que nous avons toujours fondé notre action. Au cours de cette nouvelle année, l'ensemble du conseil municipal et les services municipaux poursuivront leur travail pour que chacun trouve sa place dans notre village et nous continuerons à tisser des liens pour favoriser le vivre ensemble.*

*J'espère de tout cœur que 2017 sera pour chacune et chacun d'entre vous une année riche en satisfactions et j'aurai une pensée particulière pour les plus fragiles d'entre nous, pour tous ceux aussi qui ont connu des épreuves et à qui je souhaite un avenir plus serein.*

*Bonne année à toutes et à tous.*

*Delicia Bouquet*



# SOMMAIRE

## LA VIE COMMUNALE ..... p 4

Synthèse 2016 .....	p 5
L'État Civil.....	p 22
Infos des structures installées sur la commune.....	p 23
Communiqués divers.....	p 28

## LA VIE ASSOCIATIVE ..... p 40

Association des Jardiniers Amateurs .....	p 41
Association des Parents d'Élèves des Écoles de Trébas et Villeneuve sur Tarn.....	p 42
Association des Producteurs Associés des Pays Tarnais.....	p 43
Club Arc En Ciel.....	p 44
Comité des Fêtes .....	p 45
Course cycliste.....	p 46
M.J.C .....	p 47
Pétanque.....	p 48
Printemps de la Vallée.....	p 49
Trébas Culture et Loisirs.....	p 50
Trébas Football Club.....	p 51

Les numéros de téléphones utiles.....	p 54
---------------------------------------	------

# LA VIE COMMUNALE



SYNTHÈSE 2016

ÉTAT CIVIL

INFOS DES  
STRUCTURES  
ÉTABLIES SUR LA  
COMMUNE

COMMUNIQUÉS  
DIVERS

# SYNTHÈSE 2016

*L'année 2016 aura été marquée par d'importants aménagements au niveau de la base de loisirs, par de nombreux travaux sur les bâtiments communaux mais aura été aussi une année de préparation des projets à venir : accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite, lotissement (achat du terrain finalisé),...*

*Voici le détail des actions menées cette année.*

## La base de loisirs

**E**ndroit très apprécié et très fréquenté de notre commune, la base de loisirs continue à être aménagée. La zone de baignade a été modifiée ; plus grande, elle est désormais délimitée par des filins et des bouées, les anciens plots forment maintenant un ponton.

Deux cabines (un vestiaire et un stockage de matériel) ont été installées sur la plage, tandis qu'un chemin gravillonné destiné aux personnes en situation de handicap (mais utilisé par la plupart des usagers) a été mis en place.

De plus, un défibrillateur a été positionné sur la base de loisirs pendant l'été, il sera accessible le restant de l'année à la salle polyvalente dès la fin des travaux.

Le succès de la boîte à livres n'est pas à négliger, son aspect revisité et son installation près des jeux et de la plage y sont certainement pour beaucoup !

La commune a obtenu une nouvelle fois pour l'année 2016 le label Pavillon Bleu qui garantit une certaine notoriété par le gage de qualité environnementale qu'il représente. Les vacanciers apprécient : 9300 personnes ont été comptabilisées pour la saison (+ 20% par rapport à la fréquentation 2015 !).

Un Office de Tourisme a été mis en place officiellement le 3 mai 2016 sur le territoire des deux communautés de communes des Monts d'Alban et Villefrancois et Val 81, situées « rive

droite et rive gauche du Tarn ». La création de cette structure commune d'information, de promotion et d'appui technique permettra de conforter les stratégies touristiques des intercommunalités.



**TREBAS**  
Pavillon Bleu 2016



L'Office de Tourisme Vallée du Tarn et Monts de l'Albigeois a son siège administratif à Ambialet. L'accueil et l'information s'organisent avec les deux bureaux d'information dans la vallée (Ambialet et Trébas), les points d'information à Alban, Villefranche d'Albigeois et Valence d'Albigeois, ainsi qu'un accueil itinérant dans les centres de vacances ou lors des manifestations locales.

La communauté de communes Val 81 est

désormais dotée de la compétence tourisme. Elle prend en charge à compter de cette année les dépenses de salaire du surveillant de baignade et des analyses d'eau.



## *Travaux sur les bâtiments communaux*

Les travaux dans les bâtiments communaux représentent une part importante de l'action menée par les employés. Cette année, l'accueil de la mairie et de l'agence postale a été réaménagé pour apporter une meilleure lisibilité du service à la population et rendre le travail plus efficace. Une subvention attribuée par La Poste a financé une grosse part des dépenses. Ces travaux-là ne suspendent en rien l'étude obligatoire que doit prochainement lancer la commune en ce qui concerne une meilleure accessibilité de ce bâtiment aux usagers. Dans l'attente, une sonnette d'appel a été mise en place pour que les personnes ayant besoin d'aide puissent être accueillies.

Dans la cour de l'école, la mise en sécurité d'un toit situé à hauteur d'enfant a été réalisée par la construction d'un mur de protection. Un marquage au sol matérialisant des parcours de jeux a également été dessiné par les employés.

Dans le logement de l'école, toutes les peintures intérieures ont été refaites, la cuisine et salle de bain ont été réaménagées et les combles isolées. À l'épicerie, ce sont les fenêtres et les volets du premier étage (appartement) qui ont été changés.

Des travaux ont été réalisés au bar-restaurant La Source et notamment la réouverture de la porte entre le restaurant et le bar, qui simplifie les aménagements nécessaires pour l'accès des personnes à mobilité réduite. Les employés ont également repeint le plafond, côté salle restaurant. De plus, tout le matériel

stocké à l'étage appartenant à la mairie non nécessaire à l'activité a été déménagé ou emmené en déchetterie.

À la salle des fêtes, les portes d'accès et de sécurité latérales ainsi que le portail ont été remplacés par des menuiseries alu et pvc. Les travaux de peinture de la façade extérieure ont demandé beaucoup de préparation avant la touche finale en début d'année 2017. Les jours de mauvais temps, les employés travaillent à l'intérieur, ils repeignent l'ensemble de la salle et remplacent les luminaires dans le but de rendre l'espace plus agréable. Pour ces travaux, la commune a demandé la participation de deux employés de la communauté de communes Val 81.

Pour améliorer le confort de la salle, 100 chaises ont été achetées. Une sono qui pourra être mise à disposition des associations sous certaines conditions vient compléter le matériel.

Afin de finaliser l'aménagement de la salle polyvalente, la réalisation de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite sera effectuée.

La commune devra réaliser les vestiaires du foot dans le nouveau bâtiment qui a été acheté en cours d'année, il se situe en face du terrain de foot, à l'angle de la rue du Stade.

Pour finir, l'acquisition du terrain à proximité des Clauzes a été finalisée au cours de l'été. La commune envisage donc de lancer une étude d'aménagement de cette zone en vue de réaliser un lotissement.

## Renouvellement des arbres à la base de loisirs



La mairie a travaillé sur le réaménagement paysager de la base de loisirs avec l'Association Arbres et Paysages Tarnais. Dix-huit peupliers malades présentant un danger et quelques acacias dont la croissance était faible en raison de la concurrence des peupliers pour la lumière ont dû être abattus. Une démarche de renouvellement a alors été engagée. En lieu et place d'une plantation mono-spécifique qui n'utilisait qu'une à deux variétés, il a été choisi de planter 35 arbres champêtres d'une dizaine d'essences locales tels que des tilleuls ou des érables. Elles sont caractérisées par une bonne adaptation aux contraintes du milieu, notamment pour maintenir ou restaurer la diversité génétique.

En outre, pour assurer une meilleure reprise, l'association a conseillé de travailler avec des baliveaux, jeunes plants d'une hauteur de 1m environ. Les arbres cultivés à la pépinière de Réalmont - Les Jardins de la Vallée du Dadou - ont été plantés mi-décembre.

Rien ne vaut l'ombre fraîche d'un bel arbre pour passer des moments sereins dans un



paysage agréable. C'est pourquoi, en attendant que les nouveaux arbres arrivent à maturité, il a été proposé d'installer quelques nouvelles tables de pique-nique (celles déjà installées ne pouvant pas être déplacées) vers la zone ombragée.

De plus, le conseil municipal a accepté la demande du comité des fêtes de couper un acacia gênant pour pouvoir installer un chapiteau devant la salle des fêtes. Le comité a proposé d'en acheter un nouveau en guise de remplacement. Cet arbre sera planté prochainement.

### L'arbre, un être vivant et fragile

*Le patrimoine arboré des communes représente une richesse collective incontestable. Les habitants en héritent de leurs parents et ont la responsabilité de le transmettre aux générations futures...*

*On considère parfois l'arbre comme éternel, voire invulnérable et donc intouchable, mais si l'arbre représente un élément d'une grande valeur, il peut aussi être source de dangerosité lorsque sa tenue mécanique est altérée (champignons, bois mort, défaut du bois, faiblesse d'ancrage racinaire, travaux, ...) ou lorsqu'il est soumis aux contraintes climatiques (vent, gel). Le risque de chute ou de rupture est à considérer avec sérieux car les conséquences matérielles et humaines peuvent être lourdes économiquement et juridiquement. Une gestion cohérente et un suivi attentif permettent, à la fois, d'assurer les interventions exigées par les activités humaines, d'accompagner et respecter l'intégrité de l'arbre. La connaissance du patrimoine arboré et plus précisément des sujets suscitant une vigilance particulière concourt à prévenir les risques de chute et de rupture.*

Extrait de la Charte de l'Arbre



## *Un accord de principe favorable pour le raccordement des eaux usées de Villeneuve sur Tarn sur la station d'épuration de Trébas*

La commune de Curvalle a entrepris la mise en conformité de l'assainissement collectif des secteurs de Villeneuve sur Tarn, du vieux bourg de Curvalle et du Truel.

En ce qui concerne le village de Villeneuve, les élus de cette commune examinent toutes les possibilités qui s'offrent à eux, à savoir la construction d'une station d'épuration dimensionnée en fonction de la pollution issue du bourg estimée à environ 100 équivalents habitants ou le raccordement à la station d'épuration existante de Trébas.

Notre station d'épuration, dimensionnée à 750 équivalents habitants, est effectivement en capacité de recevoir et traiter les eaux usées de Villeneuve sans pour autant impacter le développement futur de notre village.



En effet, la recherche dans le procédé de filtres plantés de roseaux (utilisé à Trébas) a fait évoluer

cette filière de sorte que l'on ne base plus dorénavant le dimensionnement d'une station en fonction de la période de pointe mais sur une valeur moyenne de la charge à traiter, sachant que les filtres plantés de roseaux acceptent une surcharge pendant une courte période, un mois d'été par exemple.

Considérant ces paramètres, l'ensemble des conseillers municipaux de notre commune réunis a délibéré et donné un accord de principe favorable à un éventuel raccordement des eaux usées du village de Villeneuve sur Tarn sur la station d'épuration de Trébas.

Si la décision devait être entérinée dans ce sens, une convention précisant le mode et le montant de la participation de Curvalle en fonction des frais annuels de fonctionnement (entretien et charge de l'emprunt restant dû) et des éventuels futurs investissements qui pourraient être réalisés devra être établie entre les deux collectivités avec le concours du conseil départemental et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

## *Travaux de voirie communale*

Le programme d'entretien de la voirie communale 2016 a concerné une partie de la chaussée de la route du Rafinenc, la route de Ferrayroles, la route du village de vacances pour la reprise de fossés et de certains aqueducs. Dans le village, la rue des Jardiniers a été reprise en totalité (goudron, réseau d'assainissement et changement de place des compteurs d'eau potable).



*Photo des travaux extérieurs de la salle des fêtes*



## Un nouveau site internet pour la commune

Le site internet de la commune a été revisité. Il a été mis en ligne en ce début d'année 2017. Les membres de la commission qui ont travaillé sur ce projet ont tout fait pour faciliter l'accès à l'information et aux démarches pour les usagers, de la vie municipale à la vie quotidienne de notre village. De plus, un espace agenda et actualités y est animé pour permettre la

diffusion des informations utiles et le programme des manifestations et des animations.

Le site est consultable à l'adresse suivante : <http://www.mairie-trebaslesbains.fr>

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, vos avis nous intéressent !



## Les horaires de l'extinction de l'éclairage public



Depuis fin 2015, la commune procède à l'extinction de l'éclairage public. Une modification des horaires d'extinction a été nécessaire pour tenir compte des doléances exprimées par la population.

L'éclairage est donc éteint désormais :

- du 15 septembre au 30 avril de 00h00 à 06h00,
- du 1<sup>er</sup> mai au 15 septembre à 01h00,
- sur la base de loisirs du 01 juillet au 31 août à 02h00.

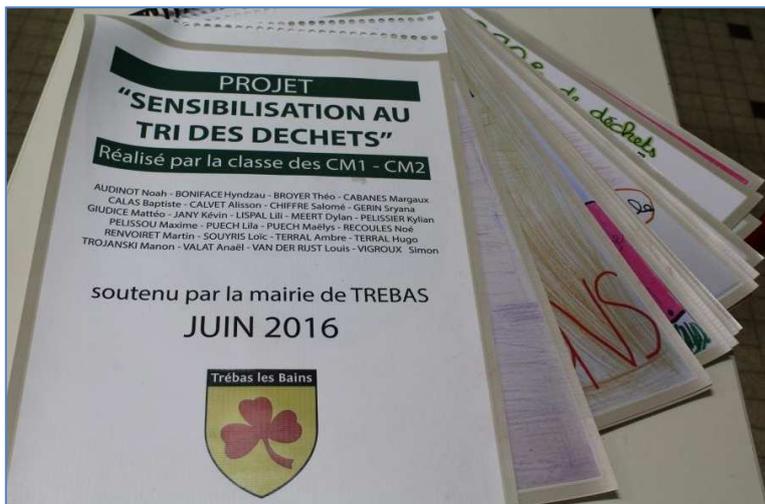
Des aménagements sont toujours possibles selon les activités.

Les économies générées par cette démarche en terme de consommation énergétique mais aussi en terme de matériel (durée de vie prolongée) sont substantielles. Pour preuve, de nombreuses communes nous ont contactés pour les accompagner dans la même démarche.

## L'appui des écoliers pour aider à sensibiliser les gens sur le tri des déchets

Les élèves de la classe de Fabrice Bruneval ont accompli un travail de sensibilisation sur les déchets. Ils ont réalisé des affiches sur ce thème qui ont été exposées devant la boîte à livres tout l'été. Il avait été prévu que le conseil municipal choisisse une ou deux affiches pour présentation au grand public près de la base de loisirs, dans le but de rappeler aux gens la

nécessiter de faire attention à trier leurs déchets. On le sait, un petit rappel l'été fait toujours du bien ! Mais la belle qualité du travail réalisée par les élèves a changé la donne. C'est donc un cahier regroupant l'ensemble des affiches qui a été mis en forme par l'imprimeur. Ce travail a d'ailleurs été grandement apprécié par le représentant de Pavillon Bleu lors de son passage !



## Le 5 juin, journée de la prévention routière à Trébas

Le dimanche 5 juin, Trébas s'est transformé en mini-village de la sécurité routière. Une balade pédagogique à moto a été organisée le matin par Alain Déléris, brigadier de police chargé de mission des deux roues pour le Tarn, assisté des motocyclistes du commissariat d'Albi, avec le soutien de la préfecture du Tarn.

L'après-midi, de nombreux ateliers de sensibilisation ont été proposés au public : rédaction d'un constat à l'amiable, test d'audition et de vision, les angles morts d'un

transport en commun, l'alcool au volant, simulateur de conduite cyclomoteur, maniabilité avec des scooters et des deux roues, vérification de l'éclairage (feux de croisement); démonstration par un fonctionnaire de police des premiers secours à un motard victime d'une chute avec un déclenchement d'air bag.

Cette journée a été d'une grande qualité et la mairie tient à remercier toutes les personnes qui ont permis la réalisation de cette manifestation.



## La matinée citoyenne du 11 juin organisée par Trébas, Culture et Loisirs

À l'initiative de la toute nouvelle association Trébas, Culture et Loisirs, une matinée citoyenne qui a réuni une cinquantaine de personnes a été organisée le samedi 11 juin. Des équipes embarquées sur les canoës mis à disposition par Ambialet ont pu collecter de nombreux déchets, ferraille, pneus en quantité considérable. D'autres

équipes munies de débroussailleuses apportées par les particuliers, de sécateurs et aussi de tracteurs ont nettoyé les portions de certains sentiers qui en avaient le plus besoin. L'ensemble des bénévoles a été remercié par un repas offert par les municipalités de Cadix, Curvalle, Frayssines et Trébas.



## Les cérémonies du 11 novembre

Le 11 novembre a eu lieu la traditionnelle cérémonie d'hommage aux victimes de la guerre qui réunit, comme chaque année, de nombreuses personnes.

À la demande du corps enseignant et dans un but pédagogique, une «cérémonie-bis» du 11 novembre destinée aux enfants a été organisée le mercredi suivant devant le monument aux morts. Patricia Bousquet a expliqué aux enfants l'origine de la vraie cérémonie et la nécessité de perpétuer l'hommage aux victimes de la grande guerre 14-18. Une leçon d'histoire toute particulière que les enfants ont attentivement écouté et qui s'est achevée par une poignante Marseillaise.



Depuis longtemps, la municipalité souhaite que les enfants soient associés à cette journée du souvenir... le premier pas est fait.

## Le cimetière communal

Le cimetière communal dans sa configuration actuelle ne dispose que de quelques emplacements libres. Il devient donc nécessaire avant un possible agrandissement d'en réorganiser sa gestion.

Pour ce faire, une équipe du conseil municipal a dressé la cartographie complète du cimetière et effectué un recensement des documents existants relatifs à son occupation.

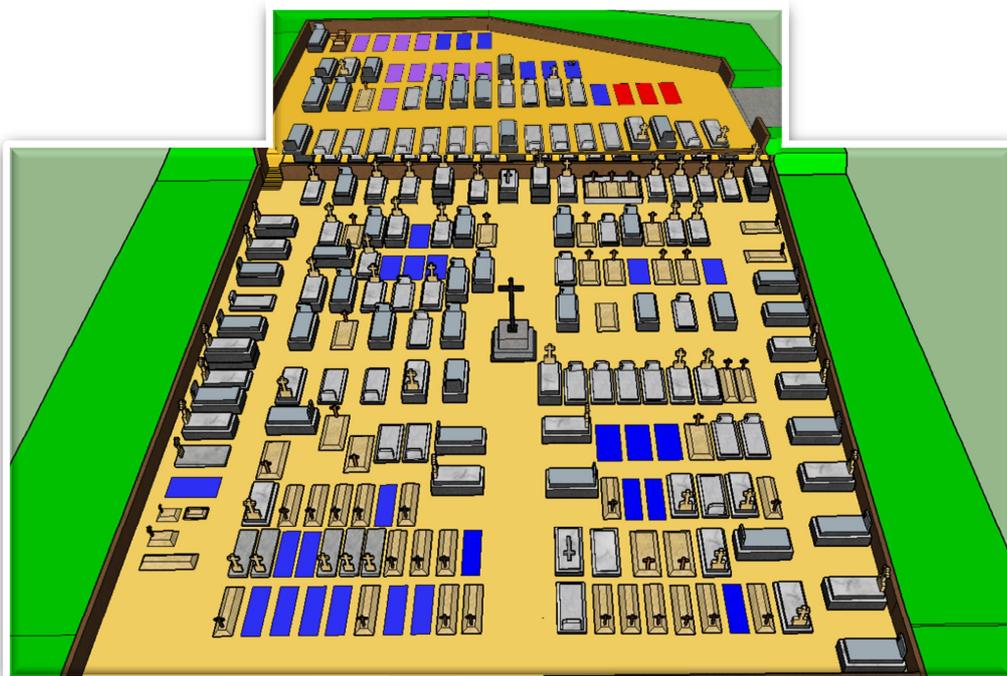
Ces travaux ont permis d'une part d'avoir une vision globale et précise de l'état des concessions actives et d'autre part de répertorier celles laissées à l'abandon.

Pour ces dernières, une reprise de concession effectuée selon les règlements en vigueur pourra alors être enclenchée au cours de l'année 2017.

À son terme, les emplacements libérés permettront la mise à disposition d'emplacements pour de nouvelles concessions, la création d'un jardin du souvenir et d'un caveau d'attente.

La rédaction d'un « Règlement du cimetière » complètera ces actions.

Plan du cimetière de Trébas



## Le Plan Communal de Sauvegarde : Registre nominatif des personnes sensibles

REGISTRE NOMINATIF  
NE RESTEZ PAS ISOLÉS,  
SIGNALEZ-VOUS !

Le Plan Communal de Sauvegarde est un outil d'anticipation et d'organisation de la commune

face à une crise. Il a été approuvé par le conseil municipal dans sa séance du 4 novembre 2015. Il contient un registre nominatif des personnes sensibles. En effet, suite à la canicule de 2003 qui a démontré la vulnérabilité des personnes isolées, le gouvernement a demandé aux maires d'établir

un registre des personnes âgées et des personnes souffrant de handicap de leur commune, vivant à domicile. Ces personnes doivent en faire la demande individuellement ou par l'intermédiaire d'un tiers (parent, voisin, médecin).

Le registre nominatif communal doit permettre, en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (situations de risques naturels tels inondations,...ou météorologiques tels canicule, grand froid...) d'apporter des conseils et une assistance aux personnes recensées.

La commune de Trébas souhaite disposer d'une base de données actualisée lui facilitant sa mission de service public. C'est pourquoi, nous rappelons aux personnes âgées de 65 ans et plus, aux personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ainsi qu'aux personnes souffrant d'un handicap de bien vouloir se faire connaître.

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers (voisin, parent, médecin, services de soins à domicile,...).

**L'inscription est bien évidemment facultative. Elle doit faire l'objet d'une démarche volontaire de votre part. Vous devez demander un « formulaire d'inscription sur le registre nominatif » en**

**mairie ou le télécharger sur le nouveau site internet de la commune <http://www.mairie-trebaslesbains.fr>**

La personne inscrite a un droit d'accès aux informations qui la concernent et peut les faire rectifier. Elle a également la possibilité de se faire radier du registre.

Le registre peut être communiqué au Préfet, à sa demande, en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (plan canicule, pandémie grippale, accident technologique, ...) Toutefois, les données qu'il contient ne peuvent en aucun cas être divulguées au public.

Nous vous remercions par avance pour votre appui dans cette mission de service public qui reste importante dans notre secteur rural.

## *Le désherbage de printemps sans herbicide*

La loi Labbé interdit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 l'utilisation des produits phytosanitaires par les institutions publiques (en 2019 pour les particuliers). Les collectivités locales sont concernées pour les espaces verts, promenades, forêts et voiries, sauf cimetières. Le but de cette loi est notamment de réduire les résidus phytosanitaires rejetés dans les cours d'eau. En conséquence, les bonnes pratiques doivent être généralisées.

Les nouvelles méthodes de désherbage ne seront pas aussi radicales que les procédés chimiques, c'est pourquoi il conviendra d'avoir un regard différent sur la végétation spontanée, qui, inmanquablement, va réapparaître dans les rues.

Tout comme les citoyens sont responsables du déneigement devant leur propriété, une participation à l'entretien de son pas de porte ne pourrait-elle pas être légitimement demandée ?



Consacrer quelques minutes par semaine à l'arrachage des herbes devant chez soi, c'est agir pour la propreté de la commune, c'est limiter les dépenses en énergie, c'est aussi limiter les dépenses en personnel (et donc agir sur le budget de la commune).

De nombreux particuliers réalisent déjà depuis très longtemps l'entretien devant leur porte, ils ont montré l'exemple et nous les en remercions. Gageons que ces petites mains exemplaires sauront faire des émules pour le bien de tous !



Nous devons apprendre à vivre avec les herbes plutôt que de vouloir tout contrôler et nettoyer. La végétation spontanée laissée n'est pas synonyme d'une mauvaise gestion du domaine public...



Armoise



Folle avoine



Capselle bourse à Pasteur



Chelidoine



Chiendent



Laiteron



Ortie



Pâturin



Ravenelle



Plantain



Chardon



Orge des murs

## Conseils municipaux

Outre ce qui a été développé plus haut, les autres délibérations prises auront été :

- renégociation de l'emprunt (station d'épuration) contracté auprès de la Caisse des Dépôts,
- vote et maintien du taux des quatre taxes locales,
- bail de location de l'appartement de l'école,
- remboursement du montant de la participation au ramassage scolaire d'un montant de 80 euros pour l'année 2015-2016 pour les enfants domiciliés à Trébas et se rendant dans les écoles de Trébas et Villeneuve sur Tarn,
- demande de subvention au Fonds de Développement Territorial 2016 auprès du Département, au taux maximal espéré, pour la réalisation des travaux nécessaires à la réfection de la voirie communale,

- demande d'une aide financière, au taux le plus élevé, au titre de la réserve parlementaire 2017 pour le projet de réalisation de vestiaires de foot,
- maintien du tarif de la redevance d'assainissement collectif à 0,85€ par mètre cube d'eau réellement consommé pour l'année 2017,
- suite au changement de propriétaire du fonds de commerce de La Source, le conseil municipal a renouvelé la convention de mise à disposition de la licence IV appartenant à la mairie,
- renouvellement de la convention avec la Société Protectrice des Animaux. Pour l'année 2017, la somme à verser s'élèvera à 471,21 €

**L'ensemble des comptes rendus des réunions est disponible sur le panneau d'affichage de la mairie mais également sur le site de la mairie à l'adresse suivante <http://www.mairie-trebaslesbains.fr/>**

## Informations générales

### Les horaires d'ouverture de la mairie

Nous vous rappelons que le secrétariat de mairie est ouvert au public tous les matins, du lundi au vendredi, **mais également le jeudi après-midi de 13h30 à 17h.**

L'agence postale est, elle, ouverte tous les matins du lundi au vendredi.

### Les cartes d'identité

À compter de la fin du premier trimestre 2017, les démarches pour les cartes d'identité ne pourront plus être réalisées au secrétariat de la mairie de Trébas. Un matériel spécifique est nécessaire (identique au passeport biométrique). Les bureaux les plus proches dotés de ce dispositif sont Valence, Réquista, Belmont sur Rance, Réalmont (sur rendez-vous) et Saint Juéry d'Albi (tous les après-midi). Ces démarches peuvent être faites dans n'importe quelle commune de France équipée du matériel.



### Les élections présidentielles et législatives



Les dates des scrutins de l'année 2017 sont :

- **Pour les élections présidentielles**, le premier tour est le 23 avril 2017 et le deuxième tour le 7 mai 2017.
- **Pour les élections législatives**, le premier tour est le 11 juin 2017 et le deuxième tour le 18 juin 2017.

### Tryfil fait des travaux à la déchetterie

TRIFYL qui gère la mini-déchetterie de Trébas a financé des travaux d'étanchéité au niveau des bennes par la création de trottoirs récupérant les eaux d'écoulement de l'ensemble de la zone bitumée de la déchetterie pour être acheminées dans un bac de rétention à hydrocarbure nouvellement installé.

### L'équipement numérique des écoles

Le Syndicat de Regroupement Pédagogique Intercommunal a financé l'achat de nouveau matériel numérique dans les différentes classes :

Cycle 1 (Classe de Maternelle : Petite Section à Grande Section): Tableau blanc interactif et un ordinateur pour le bureau, en lien avec le TBI.

Cycle 2 (Classe du CP au CE2): 1 vidéo-projecteur interactif et 1 ordinateur pour le bureau (Ce dispositif permet de projeter au tableau à l'aide d'un vidéoprojecteur l'écran de l'ordinateur associé, et d'agir sur la surface du tableau de la même façon qu'on agit à l'aide de la souris sur l'écran de l'ordinateur)

Cycle 3 (Classe des CM): 10 ordinateurs/tablettes et 1 ordinateur pour le bureau.

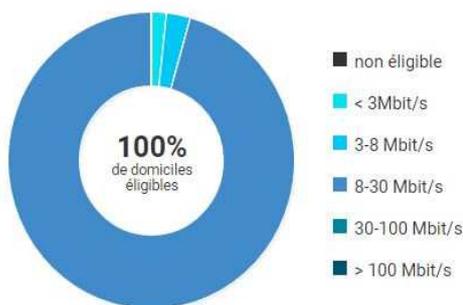
Le montant de cette opération s'élève à 12814€ TTC. La moitié a pu être financée grâce à des subventions : 3000€ de réserve parlementaire et 3000€ de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux attribuée par l'Etat).

### L'ADSL accessible pour les habitants de Trébas

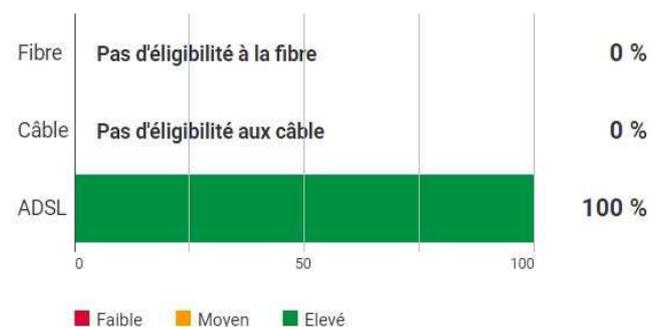
Des travaux importants dans la Vallée du Tarn ont amené la fibre optique aux portes du village. En modernisant le réseau sur la commune, Orange permet aux habitants de surfer sur internet en utilisant la technologie filaire d'ADSL. Les travaux ont consisté à installer une fibre optique pour amener le haut débit entre le centre téléphonique de Trébas et le nœud de raccordement d'abonné (NRA) d'Assac.

Désormais, les services hauts ADSL2+ sont accessibles pour les habitants de Trébas.

Taux des habitations éligibles en fonction du débit à TREBAS



Taux d'éligibilité des logements par technologie à TREBAS



## L'ADSL, QU'ES AQUÒ ?

### C'est quoi l'ADSL ?

L'ADSL est une technologie qui rend possible la coexistence sur une même ligne (fils du téléphone) d'un canal téléphonique et d'une connexion internet.

### Débit d'une connexion Internet (Bande Passante) ?

L'accès à Internet s'effectue à une certaine vitesse mesurée en Mégabits (Mbit/s) ou en Kilobits par seconde (Kbit/s).

Plus le débit est élevé, plus votre connexion est performante.

C'est la vitesse de votre bande passante qui détermine le temps qu'il vous faudra pour télécharger et envoyer des données sur Internet.

### A quoi correspond la Bande Passante dans la pratique ?

Combien de temps faut-il pour télécharger un film, des photos ou encore un album de musique ?

Voici un tableau comparatif des temps de téléchargement en fonction de différentes bandes passantes.

Donnees	Taille	ADSL 2Mbit/s	ADSL 8Mbit/s	ADSL 20Mbit/s	ADSL 50Mbit/s
Film en HD	5 Go	6 Heures	1 heure 28 minutes	33 minutes	13 minutes
Film en SD	700 Mo	47 minutes	12 minutes	5 minutes	2 minutes
30 x photos (de 4 Mpixels)	200 M0	15 minutes	8 minutes	1 min 20 sec	36 secondes
Album musique mp3	40 M0	1 minutes 40 secondes	40 secondes	16 secondes	7 secondes

### Quelle Bande passante puis-je espérer obtenir avec ma connexion internet ?

La bande passante théorique que vous pouvez obtenir avec votre connexion internet, dépend de l'éloignement de votre domicile au nœud de raccordement NRA (situé, pour nous, au niveau du pont de Villeneuve coté Trébas).

Pour vérifier quelle bande passante théorique vous devriez avoir à votre domicile, vous pouvez vous connecter au site web de votre fournisseur d'accès internet (taper: test+ éligibilité + adsl + "le nom de votre fournisseur d'accès", dans votre moteur de recherche favori), et rentrer votre numéro de téléphone ou votre adresse pour recevoir instantanément une estimation de la vitesse théorique.

### Comment mesurer la bande passante de ma connexion internet ?

Pour mesurer la bande passante de ma connexion internet, il vous suffit de consulter un site web de type "mire ADSL". Ces sites web mesurent la vitesse de votre connexion, et vous donnent une mesure que vous pouvez comparer au débit théorique récupéré sur le site de votre fournisseur d'accès d'internet (voir item précédent).

Pour trouver ces sites sur internet, vous pouvez rechercher les mots clefs : "mire, adsl" dans votre moteur de recherche. (Par exemple les sites: <http://mire.sfr.fr/> ou <http://mire.ipadsl.net/>).

### Que faire s'il y existe un écart important entre la bande passante théorique et la bande passante mesurée ?

La performance du débit dépend de plusieurs facteurs : votre matériel informatique, votre réseau local (Wifi, CPL, câbles RJ45...), votre box/modem internet (boîtier ADSL qui pourrait être trop ancien et ne pas permettre une augmentation de bande passante significative suite à la mise à jour de notre NRA) et la qualité de service de votre opérateur.

Dans ce cas, nous vous invitons à contacter votre fournisseur d'accès.

Il pourra faire un diagnostic à distance de votre connexion, mettre à jour votre matériel (si votre modem ADSL est trop ancien) voire déclencher une intervention d'un technicien si nécessaire.



## La communauté des communes VAL 81 et la réforme territoriale

Suite à la démission de son président M. Gilbert Assié le 30 août 2016, un nouveau bureau à la communauté de communes VAL 81 a été élu fin septembre.

Le nouveau président est Guy Galvalda (maire de Cadix) et les trois vice-présidents sont: Myriam Vigroux (maire de Assac), Hervé Tarroux (maire de Sérénac) et Pierre Cahuzac (maire de Saussenac).

La communauté des communes Val 81 qui regroupe 19 communes n'est, à ce jour, pas concernée par une évolution de son territoire. En effet, la loi qui vise à renforcer les intercommunalités, passant de 5000 à 15000 habitants a prévu des dérogations pour les zones de montagne et les territoires peu denses avec un seuil minimal à 5 000 habitants. La préfecture du Tarn a donc validé dans son Schéma départemental de Coopération Intercommunale le 29 mars 2016 le maintien du territoire de Val 81.



Toutefois la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale et les communautés de communes se retrouvent dotées de nouvelles compétences.

Dorénavant, la communauté de communes exerce de plein droit en lieu et place des communes membres, les compétences suivantes :

- Les actions de développement économique; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique portuaire ou aéroportuaire; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire; promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme,
- L'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire : créer, acquérir et gérer des réserves foncières intercommunales relevant exclusivement de l'une des compétences de

la Communauté de Communes. Elaboration, approbation, suivi et rédaction du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

- L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
- La collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, compétences déléguées au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Déchets (SICTOM).

La communauté de communes VAL 81 exerce ensuite des compétences optionnelles et facultatives telles que l'entretien de la voirie communautaire – la mise en œuvre d'un programme d'aménagement de l'habitat (OPAH) – la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'une médiathèque intercommunale – le soutien financier aux services de portage de repas à domicile – le soutien financier pour les permanences du Point Relais Emploi Formation – les études d'intérêt général, animations et coordinations d'actions relatives à la gestion intégrée de la rivière Tarn et de son bassin versant – les actions en faveur de la petite enfance et de l'enfance – l'assainissement non collectif – l'organisation du transport à la demande par délégation.

À cela, il faudra y ajouter :

- L'assainissement collectif;
- L'eau potable;
- La gestion des rivières et la prévention des inondations.

Ces trois compétences peuvent faire l'objet d'un transfert optionnel jusqu'au 1er janvier 2020, date à laquelle ce transfert deviendra obligatoire.

### En 2017, la cabine téléphonique s'en va....



La cabine téléphonique de Trébas va être enlevée au début de l'année 2017.

En effet, il n'y aura plus de cabines téléphoniques d'ici au 31 décembre 2017 sur tout le territoire français. Les 65.250 cabines qui existaient vont toutes disparaître. C'est en tout cas ce que prévoit un amendement de la loi. Orange n'est donc plus obligé de les entretenir, et par conséquent, peut légalement les démanteler.

Les cabines téléphoniques, souvenir anecdotique pour certains, véritable moyen de communication pour d'autres, n'existeront bientôt plus !

### ...et une borne de recharge des voitures électriques arrive

Financée par le Syndicat D'Électrification du Tarn (SDET) dans le cadre d'un programme de déploiement d'un réseau de 100 sites (infrastructure de charge pour **voitures électriques et hybrides rechargeables**) répartis sur 62 communes, cette borne sera installée prochainement route d'Albi à proximité du boulodrome couvert.

Déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques -IRVE TARN



## Le volet budgétaire communal



Un budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses.

Au sens matériel, il n'existe qu'un seul budget, mais il peut formellement se présenter *in fine* en plusieurs documents. En effet, le **budget primitif** est tout d'abord voté et énonce aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année. Mais en cours d'année, des **budgets supplémentaires ou rectificatifs** sont nécessaires, afin d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution. De plus, des **budgets annexes** retracent les recettes et les dépenses de services particuliers.

La structure d'un budget comporte différentes parties : la **section de fonctionnement** et la **section d'investissement** qui se composent chacune d'une colonne dépenses et d'une colonne recettes. À l'intérieur de chaque colonne, il existe des chapitres, qui correspondent à chaque type de dépense ou de recette, ces chapitres étant eux-mêmes divisés en articles.

### La section de fonctionnement regroupe :

- toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) ;
- toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, et éventuellement, des reprises sur provisions et amortissement que la collectivité a pu effectuer. Il s'agit notamment du produit des quatre grands impôts directs locaux, la dotation globale de fonctionnement (DGF) et la dotation générale de décentralisation (DGD).

### La section d'investissement comporte :

- en dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...) ;
- en recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

## LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2015

BUDGET PRINCIPAL			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recette	Dépense	Recette	Dépense
430178,00 €	303627,24 €	209634,83 €	255233,30 €

ASSAINISSEMENT			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recette	Dépense	Recette	Dépense
28014,66 €	28861,95 €	88035,39 €	102639,63 €

C.C.A.S. (Centre communal d'action sociale)			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recette	Dépense	Recette	Dépense
276,00 €	1280,00 €	0,00 €	0,00 €

TRANSPORT SCOLAIRE			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recette	Dépense	Recette	Dépense
14537,00 €	5830,55 €	23788,92 €	0,00 €

## LE BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2016

BUDGET PRINCIPAL			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recette	Dépense	Recette	Dépense
454382 €	454382 €	250383 €	250383 €

ASSAINISSEMENT			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recette	Dépense	Recette	Dépense
66882 €	66882 €	68154 €	68154 €

C.C.A.S. (Centre communal d'action sociale)			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recette	Dépense	Recette	Dépense
0 €	0 €	0 €	0 €

**A COMPTER DE L'EXERCICE 2016, LE BUDGET C.C.A.S. EST INTEGRE AU BUDGET PRINCIPAL**

TRANSPORT SCOLAIRE			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recette	Dépense	Recette	Dépense
18606 €	18606 €	7033 €	7033 €

Les données relatives à l'exécution du budget 2016 et celles concernant l'exercice 2017 vous seront présentées dans le prochain bulletin municipal.

# ÉTAT CIVIL

---

## NAISSANCES

MASCAUX Jules	24 avril
COCHELIN Victoire	6 juillet
BLONDEAU Manoa	19 novembre

## DÉCÈS

JEROME Robert, René, Maurice	19 janvier
TREILLES Marie-Louise, Emilienne veuve ESPITALIER	26 janvier
MOULS Norbert, Joseph, Honoré	04 février
GANTOU Casimir, Louis	08 février
LAVERGNE Léonce, Jean, Louis	11 février
LACLAU Geneviève, Lucie, Thérèse veuve MAZENS	18 février
SOL Roger, Louis, Marius	28 février
CABOT Augustine, Rosa Gabrielle veuve BOUSQUET	08 mars
DURAND Gilberte, Angèle veuve MENADIER	17 mars
LECOULES Gérard	10 avril
SOULIE Jean, Louis, Jules	20 avril
CALS Alice, Baptistine, Elina veuve FAGES	06 mai
MAS René, Armand Marius	17 juin
GIRARD Augusta, Fernande épouse FABIE-GAYRAUD	17 juin
SIRGUE Germain, Aime	28 septembre
SAVY Jean-Marie, Marcel	08 novembre
MATHIEU Jacques, Désiré François	25 novembre
NESPOULOUS Juliette, Marie Augustine épouse CAILHOL	27 novembre
SUAU Pierre, Louis, Roger	30 novembre
ROQUES Denise, Marie, Rose veuve GALONNIER	14 décembre
POVEDA Lucette, Adèle épouse RAYSSAC	26 décembre



# INFOS DES STRUCTURES INSTALLÉES SUR LA COMMUNE

LES ÉCOLES DE TRÉBAS ET VILLENEUVE SUR TARN

## JARDINONS TOUS ENSEMBLE...

Cette année, l'école maternelle de Trébas, a comme projet de travailler sur le jardinage et la nature. En parallèle d'un travail en classe et dans la cour de l'école, les enfants ont été sollicités par les jardins partagés de Trébas pour venir leur rendre visite.

La première sortie s'est effectuée au mois d'octobre avec la découverte du lieu. Nous avons fait connaissance avec le jardin, désherbé, planté des salades, semé des graines de fève.... Et tout ça entourés de nombreux bénévoles de l'association qui ont eu beaucoup de patience et qui se sont mis à la portée des enfants de la maternelle.

L'expérience s'est renouvelée au mois de décembre pour observer ce qui avait changé. On a vu nos salades et nos fèves qui avaient bien poussé. On a semé du blé et mis des boutures dans des bouteilles en plastiques pour les ramener à l'école, on a récolté des carottes et du céleri et on a vu comment fonctionnait le puit, c'était drôle !



Tous les élèves sont revenus conquis et impatients d'y retourner. Ce qu'ils ont préféré :

-« j'ai aimé planter les salades et trouver les limaces pour les enlever. »

-« j'ai goûté les betteraves , c'était trop bon ! »

- « Moi, j'ai semé du blé et arrosé avec un arrosoir vert ! »

De nombreux autres témoignages vantent le bonheur qu'ont les enfants à jardiner dans un vrai jardin et à partager des moments d'échanges avec les personnes bénévoles.

Tous les élèves de la classe maternelle sont heureux d'avoir découvert ce lieu et de pouvoir s'y rendre tout au long de l'année pour observer la nature et y apporter leur touche personnelle.

## ON S'AMUSE ENSEMBLE DE 3 à 90 ANS.....

L'échange entre générations est un point important de l'apprentissage de la tolérance et du respect de l'autre. C'est un des nombreux objectifs de l'école maternelle. Nous avons la chance d'avoir à Trébas une maison de retraite et une école maternelle... Il est essentiel de garder un lien entre ces deux structures.

C'est pourquoi plusieurs rencontres sont organisées tout au long de l'année. La première a eu lieu lors de la semaine du goût. Les élèves de l'école maternelle sont allés à la maison de retraite faire des sablés avec les personnes âgées. Des groupes mixtes ont été formés et chacun a mis « la main à la pâte » conseillant et discutant de la façon de faire ses gâteaux.

La deuxième rencontre a eu lieu à l'occasion de Noël. Les enfants sont allés chanter quelques chants de Noël aux



personnes âgées et inversement. On a eu la chance d'entendre de l'harmonica et de la guitare. C'était très émouvant. On a ensuite partagé un goûter tous ensemble, les enfants ont offert des dessins aux personnes âgées et chacun est reparti avec un père Noël en chocolat et un tableau de collages fait par un pensionnaire. Tout le monde a été très touché par cet échange.

Nous retournerons les voir encore durant l'année 2017, pour partager encore de doux moments.



## ET AUSSI DES PROJETS À L'ÉCOLE DE VILLENEUVE SUR TARN...

Cette année encore la rentrée scolaire s'est bien passée et ce sont un peu plus de 60 enfants qui ont pris la route de la maternelle de Trébas ou de l'élémentaire de Villeneuve.

Plusieurs beaux projets vont animer cette année scolaire 2016-2017 :

Comme chaque année, les rencontres avec la maison de retraite Belcantou ont commencé par un moment de cuisine à l'occasion de la semaine du goût puis une partie de loto à la mi-décembre. Ces rencontres sont l'occasion de tisser et d'entretenir les liens avec les résidents toujours très heureux de partager un moment convivial avec les enfants.

Nous travaillons également avec Gilles Lescoules artiste-sculpteur de Trébas qui redonne couleur et mouvement à des vieilles pièces métalliques (outils et matériaux industriels, agricoles ou ménagers) en les assemblant de manière à représenter les plus souvent des animaux ou des personnages.

Cet artiste est venu nous rendre visite une première fois à l'école de Villeneuve pour nous présenter son travail : ses matériaux, sa démarche, ses objectifs et ses techniques.

Ensuite, nous avons pu aller visiter son petit atelier. Le but de ce travail est, pour chaque classe des grands, de fabriquer avec lui une sculpture. De plus, Gilles a fait don aux écoles de 600 euros afin de soutenir différentes actions : merci une nouvelle fois pour cette générosité et ce soutien !

Le cinéma, le théâtre, la piscine...et bien sûr : la lecture, les mathématiques, vivre ensemble... ; voilà tout le beau programme destiné aux élèves !





## HORAIRE D'OUVERTURE :

**Mardi : de 16 à 18 heures**  
**Vendredi : de 16 à 18 heures**  
**Samedi : de 10 à 12 heures**

Adhésion : gratuit pour tous

E-mail : [bibliotrebas@gmx.fr](mailto:bibliotrebas@gmx.fr)

La médiathèque est animée par une équipe de bénévoles

La médiathèque est un lieu privilégié pour rencontrer, échanger, discuter et faire de nouvelles connaissances...s'imprégner de la vie de notre village.

La médiathèque peut être un **lieu de vie**. C'est tout le sens qui sera donné au nouveau projet de médiathèque tête de réseau qui va voir le jour à Valence.

Nous faisons en effet partie d'un **réseau de lecture publique** avec les médiathèques de Valence et Sérénac. Un système de navette interne et régulier a été mis en place et facilite ainsi la circulation des documents entre les trois lieux.

Autre nouveauté, sur réservation, nous avons accès au catalogue de **DVD** que la médiathèque de Valence est en train de constituer. N'hésitez pas à venir le consulter et à faire vos réservations !

Un nouveau rendez-vous vous est proposé le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois à 20H30 : « **des livres et nous** ». Il s'agit de partager le plaisir de la lecture : on peut juste écouter, ou présenter un livre, un auteur que l'on apprécie et ceci de façon conviviale autour d'une tisane ou d'un café. C'est une autre façon de découvrir notre fonds.

Pendant l'été, des livres sont mis à disposition sur la base de loisirs.



Une toute nouvelle étagère fabriquée par Jean-Claude Massol a pu être mise en place et a connu un vrai succès. Les livres sont empruntés, ramenés ou pas. D'autres arrivent sur les étagères.

L'accueil des scolaires est proposé 5 fois sur l'année scolaire à chaque classe. Un **voyage-lecture** sur le thème des animaux est en cours avec les élèves de l'école maternelle et les élèves de CP. L'idée est de présenter des livres en partie seulement, pour que les enfants aient envie de les découvrir.

Un projet sera animé par une auteure-illustratrice, Anne Letuffe, avec la classe des CP-CE dans le but de fabriquer un objet qui sera exposé dans la nouvelle médiathèque.

Notre fonds est renouvelé régulièrement par des achats (romans adulte, policiers, albums pour les enfants, roman ado, livres en gros caractères) et des échanges que nous faisons régulièrement avec la Bibliothèque Départementale de Prêt. Nous sommes ravis de constater que de plus en plus de lecteurs fréquentent notre médiathèque.

Nous restons à votre écoute et vous souhaitons une très bonne année 2017 !

Les bénévoles

## LA MAISON DE RETRAITE BELCANTOU

---

L'année 2016 a été marquée par quelques travaux à l'intérieur des bâtiments existants de Belcantou : création d'une nouvelle infirmerie plus fonctionnelle, création de deux nouvelles chambres individuelles,...

Une nouvelle tranche de travaux va débuter à l'EHPAD Belcantou, sous l'égide du SIERVT, dès le mois de février 2017. Ce sera d'abord la création de 4 nouvelles chambres à proximité du bâtiment F. Ensuite viendra la rénovation des bâtiments C et D (avec la création d'une chambre supplémentaire) et dès la fin des travaux l'ouverture d'une petite unité d'adultes vieillissants de 7 lits se concrétisera.

Avant la fin 2018, la capacité totale d'accueil de Belcantou sera de 100 lits.

Notre établissement est toujours très privilégié par les personnes âgées pour son excellent rapport qualité prix, la qualité de soins délivrés aux Résidents, la qualité de la restauration « maison », la qualité de vie sociale avec des animations variées et s'adaptant à l'autonomie de tous.

Le prix de journée 2017 de Belcantou n'a pas encore été fixé par les services du Conseil Départemental du Tarn. Son augmentation sera inférieure à 2 % et le prix de journée 2017 à la charge des Résidents devrait s'établir autour de 61,00 € (ticket modérateur APA et lingerie compris). Depuis 2016, la part d'APA habituellement allouée aux Résidents est versée en dotation globale à l'établissement.

Les personnes âgées de Trébas ou des alentours peuvent bénéficier de services à la demande : repas pris dans l'établissement (transport inclus dans la prestation pour les gens du village), diverses animations,... Un accueil de jour est également possible de 9h à 17h tous les jours de la semaine. Un lit d'accueil temporaire est également disponible pour les personnes qui souhaiteraient venir faire des cours séjours à Belcantou.

Plusieurs familles ou aide ménagères viennent également chercher les repas pour des personnes âgées des alentours. La Direction des services vétérinaires 81 vient de renouveler la dérogation à Belcantou pour valider ce service.

Parmi les Grandes Animations 2017 :

- GRANDE FÊTE ANNUELLE DE BELCANTOU avec kermesse, marché aux fleurs, manèges, animations musicales en matinée et soirée avec repas : SAMEDI 27 MAI
- PARTICIPATION TELETHON : 1<sup>er</sup> week-end DECEMBRE
- LOTO DE LA MAISON DE RETRAITE : SAMEDI 9 DECEMBRE

La salle d'animation, la salle de gymnastique avec Spa restent ouvertes à toute initiative associative locale dans la mesure où la quiétude des Résidents est respectée.





# COMMUNIQUÉS DIVERS

COMMUNIQUÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL 81

## L'OPAH est prolongée d'un an

Lancée conjointement par la Communauté de Communes Val 81 et la Communauté de Communes des Monts d'Alban/Villefrancois en décembre 2013 pour une durée de 3 ans, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sera prolongée jusqu'au 16 décembre 2017.

En effet, les résultats très encourageants de cette opération ont poussé les 2 intercommunalités à prolonger d'un an, son action. Depuis son démarrage, 83 logements ont pu être réhabilités et ont généré 1 108 839 euros de travaux subventionnés pour le territoire de Val 81. Ainsi, 78 propriétaires occupants et 3 propriétaires bailleurs ont bénéficié d'aides financières de l'ANAH (Etat) complétées parfois suivant la nature des travaux, par une subvention de la Région (pour les travaux d'économie d'énergie) ou de la Communauté de Communes (pour les travaux d'adaptation à la perte d'autonomie).

Depuis 3 ans, cette OPAH était animée par Nicolas GRANIER mais comme il a décidé de s'envoler vers de nouveaux horizons, Stéphane PLANELLES le remplace pour la dernière année. Son rôle est de conseiller et d'accompagner gratuitement les demandeurs dans leurs démarches (préparation du projet technique, montage des dossiers administratifs, etc.).

### Que faire pour obtenir des renseignements ?

Vous avez un projet de travaux d'amélioration de l'habitat, alors n'hésitez pas, contactez Stéphane PLANELLES pour discuter de votre projet et vérifier si des aides financières peuvent pour être accordées.

Si votre projet est éligible aux aides, il vous proposera un rendez à votre domicile pour engager les démarches nécessaires à la constitution du dossier de demande de subventions.

#### Comment le contacter ?

1- Par téléphone

↳ au secrétariat de la Communauté de Communes Val 81 au 05.63.53.79.00

↳ au secrétariat de la CCMAV au 05.63.79.26.70

2- Par mail : [opah@ccmav.fr](mailto:opah@ccmav.fr),

3- Lors des permanences organisées comme suit :

↳ 1<sup>er</sup> mardi du mois de 9h à 12h30 à la CCMAV à **Alban**

↳ 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 14h à 17h30 à la mairie de **Saint-Grégoire**

↳ 2<sup>ème</sup> mardi du mois de 9h à 12h30 à **Valence d'Albigeois - Pôle d'Activités Val 81 (au siège de la Communauté de communes Val 81)**

↳ 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h30 à 12h00 à la mairie de **Teillet**

↳ 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h à 17h30 à l'antenne de la CCMAV à **Villefranche d'Albigeois**

↳ 4<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h à 12h00 à la mairie de **Trébas**



## Tous acteurs de la transition énergétique !

Le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides lance un « appel à projets citoyens pour la transition énergétique ». Il est ouvert à tous (citoyens, associations, collectivités...) et vise à identifier, inciter et accompagner des initiatives autour de l'énergie.

Voici quelques exemples d'actions ou thèmes ouverts à cet appel à projet :

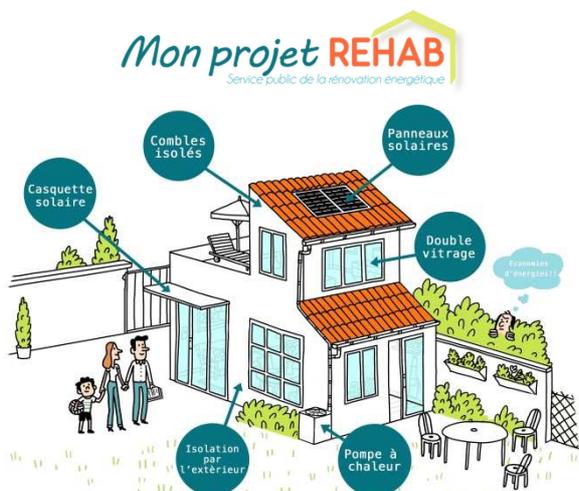
- se regrouper entre citoyens, collectivités, acteurs locaux pour créer un outil de production photovoltaïque sur la toiture d'une école, d'un bâtiment public ([exemple : Ecole de Loubeyrat \(63\) avec le collectif Combrailles Durables](#))
- créer des centrales villageoises photovoltaïques ([site du mouvement des centrales villageoises : http://www.centralesvillageoises.fr](http://www.centralesvillageoises.fr)),
- lutter contre la précarité énergétique en identifiant et accompagnant les ménages en difficulté
- se regrouper entre voisins, habitants d'un village, pour organiser une opération de "rénovation groupée" ([exemple du mouvement "des fourmis dans le compteur" : http://www.fourminergie.fr](http://www.fourminergie.fr))
- diminuer nos déchets
- encourager des actions de mobilité durable

Pour faire d'une idée --> un projet, le Pôle Territorial propose à tout collectif d'être accompagné par un professionnel pour :

- acquérir les compétences nécessaires,
- faire passer une ou plusieurs étapes au projet
- rentrer dans des réseaux d'échange d'expériences
- apporter des réponses aux nombreuses questions que peut soulever un projet citoyen (juridiques, financières, techniques ...)
- identifier les aides financières potentielles...

Pour tout renseignement sur cet appel à projet, contacter le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides Julien FRAT au 05.63.36.87.01 ou [jfrat@pays-albigeois-bastides.org](mailto:jfrat@pays-albigeois-bastides.org)

## Etre accompagné gratuitement dans son projet de rénovation ou de travaux d'économie d'énergie



Que vous soyez bénéficiaire ou non d'aides publiques, que vous souhaitiez réaliser vos travaux ou faire appel à des professionnels, le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides vous accompagne et vous propose de bénéficier gratuitement de conseils, d'une rencontre ou d'une visite à domicile.

Les conseillers REHAB peuvent vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet et vous aider ainsi à faire les bons choix !

Via la plateforme [www.monprojetrehab.fr](http://www.monprojetrehab.fr) vous pouvez également faire des demandes de devis en ligne et être mis en relation avec des entreprises du territoire reconnues garant de l'environnement.

Si vous avez un projet de rénovation ou de travaux d'économie d'énergie et que vous souhaitez être accompagné, n'hésitez pas à vous inscrire sur la plateforme :

[www.monprojetrehab.fr](http://www.monprojetrehab.fr) ou contacter les conseillers au **05.63.60.16.80**

*Ce dispositif est soutenu par les collectivités du territoire, le programme européen Leader et l'ADEME*



Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales



## 4 000 ampoules LED gratuites pour mon territoire



La convention signée le 19 janvier 2016 par Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et Jean-Bernard Levy, Président directeur général d'EDF, prévoit la distribution gratuite d'un million d'ampoules LED dans l'ensemble des Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEP CV).

Une ampoule LED a une durée de vie de 15 000 heures et ne consomme que 20% de l'énergie nécessaire à une ampoule classique. Chaque ampoule distribuée revient à économiser 40 kWh par an, soit environ 6 € sur sa facture d'électricité.

Sur le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, ce sont **4 000 ampoules LED** qui doivent être distribuées en remplacement d'ampoules classiques.

**Les logements locatifs communaux**, parce qu'ils accueillent généralement une population aux revenus modestes et parce qu'ils engagent l'exemplarité des collectivités, sont plus particulièrement ciblés pour la distribution de ces ampoules.

Les ampoules seront également distribuées aux ménages aux revenus modestes via les conseillers de la plateforme REHAB : [www.monprojetrehab.fr](http://www.monprojetrehab.fr)



Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

## LEADER 2015-2020 C'EST PARTI !

« A partir des **RE**ssources **LO**cales de l'Albigeois, **L**ier l'Innovation et les **S**olidarités pour une **E**conomie **R**ésidentielle » : **RE.LOC.A.L.I.S.E.R**

La convention pour le nouveau programme LEADER a été signée le 18 juillet 2016 avec la Région Occitanie et les projets peuvent ainsi démarrer. Ce programme permet de cofinancer des projets publics ou privés qui répondent à la stratégie du territoire et ils peuvent notamment concerner :

- les services à la population à travers le développement de projets pour les enfants les jeunes, les personnes âgées ou la santé ainsi que des projets culturels (événements, patrimoine...).
- l'économie par le soutien aux projets de développement touristique (hébergements, restauration, activités de loisirs...), le développement des circuits courts, l'économie circulaire...

Les opérations doivent faire l'objet d'une demande de financement avant d'avoir démarrées. Elles doivent pouvoir prétendre à au moins 10 000 € de Fonds Européens FEADER et être cofinancés par des fonds publics nationaux à hauteur minimum de 6 667 €.

Si vous avez un projet ou si vous souhaitez plus d'informations, prenez contact avec le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides :

François GREFFIER : 05 63 36 87 01 ou [fgreffier@pays-albigeois-bastides.org](mailto:fgreffier@pays-albigeois-bastides.org)

## LES TARIFS DU SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE VALENCE-VALDÉRIÈS



### TARIFS HORS TAXES APPLICABLES EN 2017 SUR L'EAU CONSOMMÉE AU COURS DE L'ANNÉE 2016-2017 (à noter : pas d'augmentation par rapport à l'année dernière)

#### COMPTEURS PRINCIPAUX :

- location du compteur (pour 1 mois) : 2,638 €
- abonnement (pour 1 mois) : 6,131 €
- mètres cubes :
  - de 0 à 120 m<sup>3</sup> : 1,319 € le m<sup>3</sup>
  - au-delà de 120 m<sup>3</sup> : 1 € le m<sup>3</sup>

#### COMPTEURS SECONDAIRES:

- location du compteur (pour 1 mois) : 2,638 €
- mètres cubes :
  - de 0 à 120 m<sup>3</sup> : 1,319 € le m<sup>3</sup>
  - au-delà de 120 m<sup>3</sup> : 1 € le m<sup>3</sup>



## CENTRE SOCIAL DU SÉGALA TARNAIS

### Le PREF, Point Relais Emploi Formation à Trébas

À la mairie de Trébas, les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudis du mois, Christine POLO vous reçoit de 14H à 16H30. Animatrice du point Relais Emploi-Formation du Centre social du Ségala Tarnais, Christine POLO vous accompagne tout d'abord dans vos démarches professionnelles ; définir un projet, vous former, vous informer sur le marché local...

Au niveau technique, du CV jusqu'à l'entretien d'embauche en passant par la rédaction de la lettre de motivation, elle vous propose un soutien complet.

Enfin, pour préparer votre retour à l'emploi, Christine vous aidera dans votre organisation du quotidien (garde d'enfants, déplacements...).

La mairie de Trébas accueille aussi les permanences d'Eliane ARGER, assistante sociale du département ainsi que Nadège et Christelle, animatrices de la friperie de Familles Rurales.

Le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois, vous pourrez donc élaborer un projet professionnel mais aussi échanger des vêtements, vous informer, trouver une aide à vos problématiques sociales.

Un rendez- vous pour, tout simplement, se rencontrer et discuter autour d'un café !

### Centre social du Ségala Tarnais

05.63.56.55.88

[accueil@cs-segalatarnais.org](mailto:accueil@cs-segalatarnais.org)

[www.cs-segalatarnais.org](http://www.cs-segalatarnais.org)



A.D.M.R

Cette année l'assemblée générale de l'ADMR ALBAN LE FRAYSSE s'est déroulée à Trébas, le 4 octobre 2016, dans une salle mise aimablement à notre disposition par la mairie.

L'exposé de Monsieur Emile Chiffre a permis à l'assistance de découvrir (ou redécouvrir) la vie rurale du secteur, de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle au milieu du XX<sup>ème</sup>. Que de changements dans notre vie quotidienne depuis ces années-là !

Grâce à ses différents services (aide-ménagère, aide aux familles, garde de jeunes enfants, livraison de repas), l'ADMR s'efforce d'aider chaque personne à continuer à vivre chez soi.

**N'hésitez pas à nous contacter au 05 63 49 02 08 ou 06 02 05 89 53.**





## Trier c'est Respecter et Economiser

Dans les containers nous constatons malheureusement une hausse du nombre d'erreurs de tri passant de 8 % de taux de refus à 16 %. Le tri à un coût (installations, personnel...) et ces refus de tri qui ne devraient pas arriver sur la chaîne engendrent un surcoût de traitement. **Le SICTOM tire le signal d'alarme, car si cette courbe ne s'inverse pas, il y va obligatoirement d'une augmentation tarifaire du coût de traitement**, ce qui engendrerait une hausse dans le portefeuille de tous les habitants du SICTOM de Valence-Valdériès.

Hormis l'aspect financier, un trop grand nombre de déchets indésirables envahissent quotidiennement les containers, puis le tapis du centre de tri, allant parfois jusqu'à blesser et mettre en danger la santé des agents.



**Nous distinguons  
3 types d'erreurs :**

**Erreurs de Confusion  
Erreurs de Négligence  
Erreurs Dangereuses**



- Dans certains cas, les fautes sont sans gravité et partent d'un bon sentiment (jouets en plastique, radiographies...)
- La plupart du temps, il s'agit tout simplement d'incivilités : Couches culottes et protections hygiénique souillées, reste de repas et déchets alimentaires en décomposition remplis d'asticots, des appareils électroménager en passant par des textiles et chaussures, des seringues usagées, du verre, des pneus, du matériel informatique, des gravats, des déchets verts, jusqu'aux cadavres d'animaux !
- Nous relevons également une progression de l'incivilité avec un accroissement constant des dépôts sauvages dans et aux pieds des containers. Ces derniers ne peuvent être collectés, ni compactés par nos camions bennes, car ils engendreraient des dégâts mécaniques énormes.

Pour vos encombrants et les déchets verts, il y a les déchèteries mises gracieusement à votre disposition (Valdériès, Valence d'Albigeois et Trébas).

Prudence, depuis la loi du 05 juillet 1975, tous les dépôts sauvages sont interdits sur la voie publique, tout comme au point d'apport volontaire. L'article 24 prévoit des amendes en cas de dépôt ou d'abandon des déchets.

- Des containers réservés spécialement pour la récupération des vêtements, textiles, chaussures et petites maroquineries sont également disponibles à l'extérieur des déchèteries et dans les points propretés de plusieurs communes.
- Le verre quant à lui est recyclable à l'infini, pensez donc à les déposer dans les colonnes réservées à cet effet à l'exception du verre culinaire (verres et vaisselle), des ampoules et néons à déposer en déchèteries.

## **Pour toutes ces choses, nous vous rappelons le principe de base :**

Les déchets recyclables sont à déposer dans les containers à couvercle jaune **en vrac** (après les avoir vidés mais pas lavés). Attention les sacs poubelles sont interdits.

Ces containers ne doivent contenir que des emballages ménagers :

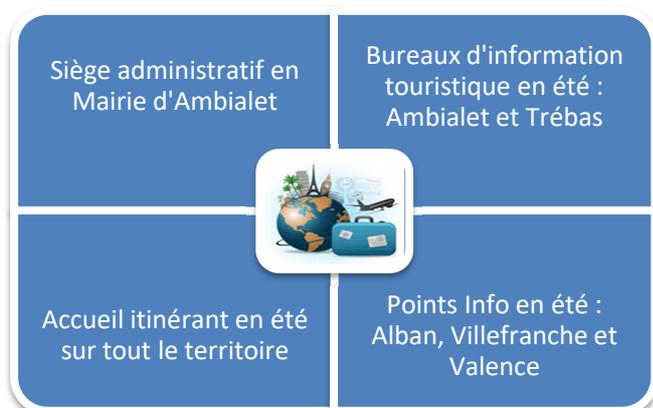
- Les journaux, papiers, magazines, cartonnettes
- Les bouteilles, flacons, bidons, cubitainers plastiques
- Les boîtes, barquettes, canettes et aérosols métalliques
- Les briques alimentaires, ou tétrapacks
- Les cartons doivent être pliés et pas plus gros qu'une boîte à chaussures.

**Les erreurs de tri sont beaucoup trop nombreuses et un effort de chacun est nécessaire et indispensable pour le bien des agents de collecte, de notre environnement, mais aussi des finances publiques et donc de notre portefeuille !**

## BILAN DES ACTIONS TOURISTIQUES 2016 EN VALLÉE DU TARN ET MONTS DE L'ALBIGEOIS

L'Office de Tourisme a vu le jour en mai dernier, mutualisant les Syndicats d'initiatives d'Ambialet, des Monts d'Alban, de Teillet et de Trébas. Ce nouvel outil professionnel présidé par Henri Ferrié et dirigé par Cécile Chalivoy-Poirier couvre le territoire de la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois et la Communauté de Communes Val 81 (33 communes).

L'Office de Tourisme a en charge entre autre, l'accueil, l'information et la promotion de l'ensemble du territoire.



L'accueil est tenu par une équipe de 5 saisonniers épaulée de bénévoles en juillet et août dans les Bureaux d'information touristique d'Ambialet et de Trébas. Un **accueil itinérant** a été testé sur tout le territoire cet été avec succès (marchés d'Alban, Foire gourmande d'Alban, Teillet, Valence, St Juéry, Résidence de Tourisme de Trébas, Camping de Teillet, Camping de St Cirgue...). Il sera réitéré en 2017 en ciblant davantage les lieux. **La fréquentation touristique est en forte hausse dans les accueils avec + 20 % !** On note un recul de la clientèle étrangère et une hausse des français. L'axe de la Vallée du Tarn a bénéficié d'un flux de visiteurs important. Son attractivité notamment auprès de l'agglomération albigeoise est à souligner. La saison estivale 2016 très **ensoleillée** est marquée par une hausse de fréquentation du côté des **activités de plein air** (baignade, canoë, randonnées...), des **sites touristiques** (presqu'île d'Ambialet, base de loisirs de Trébas, Châteaux de Coupiac et Brousse le Château, Musée du Saut du Tarn) et des **visites à la ferme** sur les plateaux. La clientèle famille est très friande de ces visites qui plaisent aux petits comme aux plus grands ! Les producteurs ouvrent leurs portes et font découvrir



la diversité et la spécificité des **produits locaux** : goûter à la ferme, élevage de brebis, fabrication de fromages, escargots, tétée des veaux, ramassage des oeufs, cochons, miellerie, vinaigrerie, vergers, poulets et porcs noirs, framboiseraie, rando à la ferme.

Une hausse de fréquentation est constatée en juillet pour les hébergements Gîtes de France et une baisse en août. L'an dernier, août avait été marqué par l'accueil de la semaine fédérale de cyclotourisme ce qui peut expliquer cette baisse. La saison a été plutôt bonne pour les **campings et les hôtels** malgré une baisse des dépenses de la clientèle et des réservations de dernière minute.

### LES CHIFFRES CLES 2016...



- **8 692** visiteurs via l'Office de Tourisme en saison estivale (+20%)
- **159** structures en hébergement marchand et **2 500** lits (en baisse)
- **Provenance de la clientèle : 30%** Midi-Pyrénées (+2%)
- **Top 6 des clientèles** : Tarn, Haute-Garonne, Hérault, Belgique, Bouche du Rhône, Loire-Atlantique
- **40%** Famille
- **30%** des ventes du spectacle **Son & Lumière d'Ambialet** via l'Office de Tourisme
- **+ 9 300 personnes** sur la zone de baignade de Trébas (+ 20%)
- **+ 100 visites à la ferme** (11 producteurs)

## Exemples d'actions réalisées en 2016

### Promotion

8 éditions  
touristiques  
40 000  
exemplaires

3 salons (Albi,  
Toulouse,  
Montpellier)

### Animations

9 marchés de  
producteurs à  
Alban

13 visites guidées  
(patrimoine,  
botanique,  
voitures  
anciennes)



### **RAPPEL :**

➤ **DECLARATION EN MAIRIE :** obligatoire pour les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes. Tout changement concernant les informations fournies doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration en Mairie.



➤ **TAXE DE SEJOUR :** les hébergements touristiques doivent percevoir la taxe de séjour. C'est le touriste qui la paie. Elle par la suite perçue par les Communautés de Communes et reversée au budget



de l'Office de Tourisme. La taxe sert à financer des actions de promotion (projet de site web, salons...) ou de développement (création d'activités, animations...).

## ... ET ELEMENTS CLES 2016



- **1 destination porteuse :** Gorges et Vallée du Tarn
- **1 site Unesco à proximité** (Cité Episcopale d'Albi) et **1 Grand Site Midi-Pyrénées** (Cordes sur Ciel)
- **1 site remarquable :** la presqu'île d'Ambialet
- **2 bases de canoë-kayak**
- **2 sites de baignade** aménagée en eau vive à Trébas et aux Avalats
- **1 site d'escalade à Mont-Roc**
- **1 parc d'aventure et via ferrata à Mont-Roc**
- **1 véloroute et 4 circuits vélo**
- **1 circuit auto et 1 circuit moto**
- **19 sentiers de randonnée (220km)**
- **1 itinéraire de grande randonnée (GR36)**
- **2 églises remarquables** ouvertes au public (fresques de **Greshny** à Alban et **Laclau** au Fraysse)
- **1 spectacle historique : Son & Lumière** à Ambialet (+6%)
- **1 festival de Musique Classique** renommé, Musique en Vallée du Tarn
- **1 nouveau lieu culturel, la Chapelle de Massals**



**OFFICE DE TOURISME**  
**VALLÉE DU TARN & MONTS DE L'ALBIGEOIS**  
Mairie 81430 Ambialet

05 63 55 79 87 [accueil.tourisme@valleedutarn.fr](mailto:accueil.tourisme@valleedutarn.fr)



« Vos Vacances en Vallée du Tarn & Monts de l'Albigeois »



@VTMA\_Tarn

Instagram

YouTube

« Vallée du Tarn et Monts de l'Albigeois  
Tourisme »

***Toute l'équipe de l'Office de  
Tourisme vous souhaite  
d'excellentes fêtes de fin  
d'année et vous adresse ses  
meilleurs vœux pour 2017 !***





**Michel BENOIT**

Président du Conseil  
d'Administration du SDIS

Le secours à personne reste l'activité principale du Service départemental d'incendie et de secours du Tarn. Pour pouvoir intervenir rapidement et efficacement, il est nécessaire d'avoir un réseau de centres de secours répartis sur l'ensemble du territoire départemental. Il convient aussi d'équiper nos centres de véhicules et de matériels permettant à nos sapeurs-pompiers d'accomplir au mieux leurs missions. Mais rien ne serait possible sans l'engagement des hommes et des femmes, sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, et personnels administratifs, techniques et spécialisés.

Je n'oublie pas les élus, les chefs d'entreprises, les administrations qui acceptent de signer des conventions de disponibilité permettant de libérer les volontaires pour suivre les formations nécessaires et assurer les interventions.

Tous ensemble, nous permettons à nos concitoyens d'être secourus en tout temps et en tout lieu.

## Le SDIS du Tarn

### INFRASTRUCTURES :

- 1 Etat Major
- 3 Groupements territoriaux
- 31 Centres d'Incendie et de Secours

### LES PERSONNELS :

- 1215 sapeurs-pompiers volontaires
- 240 sapeurs-pompiers professionnels
- 62 personnels administratifs et techniques
- 120 jeunes sapeurs-pompiers

### LE PARC VÉHICULES :

- 310 véhicules dont :
  - Véhicules incendies :
    - 36 FPT (fourgon pompe tonne)
    - 7 CCR (camion citerne rural)
    - 7 EPS (échelle pivotante semi-automatique)
    - 5 CBEA (camion bras élévateur articulé)
    - 33 CCF (camion citerne forestier)
  - Véhicules de secours :
    - 48 VSAV (véhicule de secours et d'assistance aux victimes)
    - 13 VSR (véhicule de secours routier)
  - 10 véhicules spéciaux : risques techno, SD, plongeurs...
  - 153 véhicules utilitaires et de transport de personnels

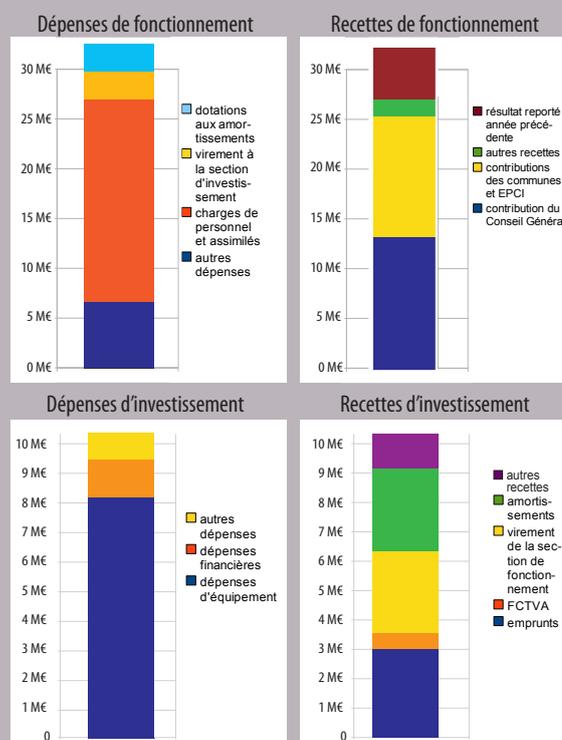
### L'ACTIVITÉ EN 2015:

20 433 Interventions

### LA FORMATION :

60 000 heures de formation (d'intégration, de professionnalisation ou continue) dispensées à l'école départementale en 2015.

### LE BUDGET 2016 :



Le CIS Alban relève du Groupement Nord

Chef de groupement :  
 Commandant Sylvain ESLAN  
 Tél : 05 63 38 86 18



## Les effectifs du centre

- 2 officiers : 1 capitaine, 1 lieutenant
- 9 sous-officiers : 1 adjudant-chef, 1 adjudant, 3 sergents-chef, 4 sergents
- 19 caporaux et sapeurs
- 1 médecin, 1 infirmier

## Interventions sur les communes du secteur

2016 *	AVP	FEUX	OP.DIV	RT	SAP	Total
Alban	2	1	0	0	44	47
Ambialet	4	0	0	0	12	16
Curvalle	2	1	1	0	11	15
Le Fraysse	2	1	1	0	12	16
Fraissines	0	1	0	0	0	1
Massals	0	1	0	0	4	5
Miolles	2	0	0	0	6	8
Montroc	0	1	0	0	0	1
Paulinet	1	0	2	0	23	26
Rayssac	0	1	0	0	7	8
Saint-André	0	0	0	0	4	4
Teillet	2	2	2	0	11	17
Trébas	1	2	1	0	13	17

AVP : Accident Voie Publique ; OP. DIV : Opérations Diverses ;  
 RT : Risques Technologiques ; SAP : Secours à Personnes .  
 \* Statistiques du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2016

## Les principaux moyens opérationnels



1 véhicule de secours et d'assistance aux victimes



1 véhicule de secours routier



1 camion citerne feux de forêt super



1 camion citerne feux de forêt moyen



1 véhicule léger



1 fourgon pompe tonne



1 véhicule tous usages

## Visites des établissements recevant du public en 2016

Alban	1	Miolles	0
Ambialet	0	Montroc	0
Curvalle	0	Paulinet	1
Le Fraysse	1	Rayssac	0
Fraissines	0	Saint-André	0
Massals	0	Teillet	0
		Trébas	0

Vous vous posez des questions liées au logement : contactez l'ADIL 81 : les juristes sont à votre écoute pour vous donner gratuitement tous les conseils juridiques, fiscaux et financiers sur le logement, que ce soit en matière :

⇒ **D'ACCESSION A LA PROPRIETE :**

- **en terme financier** quant aux prêts, subventions, simulations et diagnostics financiers, contrats de prêt, assurances, frais annexes, cautionnement, hypothèque...
- **en terme juridique** : étude avant signature du compromis de vente, de l'acte authentique, du dossier de diagnostics techniques obligatoires, des obligations du vendeur et de l'acquéreur, du délai de rétractation, des frais liés à cette accession... étude de contrat de construction de maison individuelle, de maîtrise d'œuvre, d'entreprise, exécution et délais, lotissement, certificat d'urbanisme, permis de construire, assurance et garantie obligatoire, désordres en cours de chantier...
- **en terme fiscal** : taxes liées à l'accession (TA, TDENS,...), taxe foncière, taxe d'habitation.

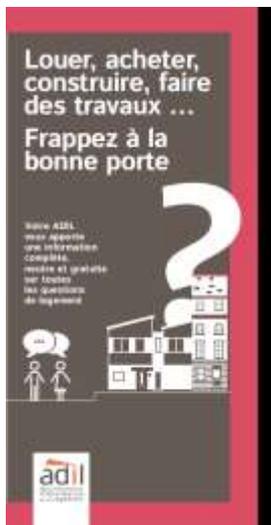
⇒ **D'AMELIORATION DE L'HABITAT** : aides, prêts, subventions, conventionnement, avantages financiers et fiscaux, OPAH...

⇒ **DE LOCATION** : rapports locatifs, obligations du bailleur et du locataire, révision de loyers, charges locatives, réparations, congé, financement du dépôt de garantie, aide au logement, cautionnement, démarches et procédures, impayé de loyer, demande de logement social...

⇒ **DE FISCALITE** : investissement locatif, conventionnement ANAH, crédit d'impôt...

⇒ **DE COPROPRIETE** : charges, syndic, assemblée générale, rapports entre copropriétaires...

⇒ **DE TROUBLES DE VOISINAGE** : plantations, servitudes, usages locaux...



Pour rencontrer l'un de nos juristes, l'ADIL est au plus près de chez vous, à :

<b>ALBI</b>	Résidence Leclerc 3 Boulevard Lacombe ☎ 05.63.48.73.80	de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (16 h 30 le vendredi) du lundi au vendredi <b>sur RDV</b>
<b>CARMAUX</b>	Maison de la Citoyenneté 26 Avenue Bouloc Torcatis	de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 le 2 <sup>ème</sup> mardi du mois
<b>CASTRES</b>	Maison des Administrations 2 <sup>ème</sup> étage Place du 1 <sup>er</sup> Mai	de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 45 • <b>Sur RDV</b> au 05.63.48.73.80 le lundi & le mercredi • Le jeudi <b>sans RDV</b> • Le 1 <sup>er</sup> mercredi du mois : permanence à Mazamet
<b>MAZAMET</b>	Maison des Associations 41 Rue Galibert Pons 1 <sup>er</sup> étage - salle 4	de 9 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 15 1 <sup>er</sup> mercredi du mois
<b>GAILLAC</b>	Mairie - Bureau n° 4 - 2 <sup>ème</sup> étage - 58 Place Hautpoul	de 9 h à 12 h 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> vendredi du mois
<b>GRAULHET</b>	CCAS Place Elie Théophile	de 9 h à 12 h 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> vendredi du mois
<b>LAVOUR</b>	Pôle de Service Espace Saint-Roch 2 Rue de l'Abattoir	de 9 h 15 à 12 h le 3 <sup>ème</sup> lundi du mois
<b>SAINT-SULPICE</b>	Pôle de Service Espace Sicard Alaman 11 Chemin de la Planquette	de 13 h 30 à 16 h 45 le 3 <sup>ème</sup> lundi du mois

Pour connaître les dates de nos prochaines permanences, rendez vous sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.adiltarn.org/nous-contacter-nos-permanences.html>

Retrouvez également l'ADIL sur internet :

mél. : [adil81@wanadoo.fr](mailto:adil81@wanadoo.fr)  
site : [www.adiltarn.org](http://www.adiltarn.org)

# LA VIE ASSOCIATIVE



## Association des Jardiniers Amateurs des Monts d'Alban et de la Vallée du Tarn

*Notre association a pour but de favoriser la rencontre et les échanges de tous ceux qui aiment (ou souhaitent) faire pousser des légumes et des fleurs pour leur consommation personnelle et pour leur plaisir. Nous choisissons de pratiquer des méthodes de culture « naturelles » qui préservent notre environnement. Nous souhaitons aussi collecter les savoir-faire traditionnels et conserver des variétés cultivées depuis longtemps ici et adaptées à notre région.*

Cette année, nous avons continué notre collaboration avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement) en organisant une rencontre de Jardins Partagés du Tarn le 28 novembre à la Maison de Retraite de Trébas. Le thème était "Jardiner avec un Handicap". Nous remercions tous les participants venant de partout dans le Tarn et spécialement Thierry Goix, Jacobus Van Geffen et Norbert Drougard qui ont partagé leurs expériences de jardinage avec nous. Un grand merci aussi à la Maison de Retraite de nous avoir prêté leur salle.

Nous tenons chaque année un stand aux Jardifolies du Fraysse et avons organisé cette année deux après-midis de portes ouvertes pendant Alternatibas. Nous continuons notre collaboration avec d'autres associations pour le Printemps de la Vallée en organisant un atelier d'initiation aux joies du jardinage pour les enfants.

Depuis la rentrée, nous sommes ravis d'accueillir les enfants du premier cycle de l'école de Trébas avec leur institutrice. Les deux premières séances ont eu lieu le 17 octobre et le 5 décembre derniers. Les tout-petits ont pu ainsi prendre un contact direct avec le sol et les petits animaux du jardin. Les travaux de groupe ont eu pour objet l'initiation aux pratiques du jardinage : travail du sol, arrachage de l'herbe, semis, repiquages, arrosage, sans oublier la dégustation en direct des carottes et des betteraves semées par d'autres enfants au cours des ateliers du printemps dernier.



En 2017, nous allons continuer à organiser les bourses d'échanges de plantes et de graines, les pique-niques conviviaux au bord du Tarn et au jardin, la soirée châtaignes, les visites de jardins, des essais de cultures expérimentales et la commande de graines en commun.

Nous serons heureux d'accueillir les curieux et tous ceux qui souhaitent nous rejoindre pour jardiner dans la joie et la bonne humeur: nous nous retrouvons le dimanche matin en juillet et août, et le vendredi après-midi durant le reste de l'année quand le temps le permet.

Pour avoir les dernières informations, vous pouvez joindre Sylvie, notre secrétaire au 05.63.55.15 19, ou nous retrouver sur notre site <http://ajamavat.free.fr/>

# ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES DE TRÉBAS ET VILLENEUVE SUR TARN

*Notre association a pour but d'apporter une aide financière et matérielle aux projets éducatifs menés par l'équipe enseignante de nos écoles de Trébas et Villeneuve-sur-Tarn.*

Les ressources de l'APE proviennent essentiellement du bénéfice du loto des écoles, qui a lieu chaque année le dernier samedi du mois de novembre, mais aussi du concours de belote organisé en avril, et pour l'année scolaire 2015-2016, de la vente de tabliers « dessinés » par les enfants.

Cette année, le loto a connu une nette baisse de participation malgré une forte implication des parents d'élèves. Nous espérons renouer avec le succès dès l'année prochaine !

Nous en profitons pour renouveler nos remerciements aux participants à ces diverses manifestations, aux artisans et commerçants locaux qui répondent présents lors de nos sollicitations, mais également aux parents d'élèves, sans qui cette association ne pourrait fonctionner.

Tout au long de l'année écoulée, l'APE a apporté son aide aux écoles pour divers projets et activités, dont l'achat des dictionnaires offerts aux élèves rentrant au collège, le goûter de Noël ainsi qu'une participation pour l'achat des livres du « Père Noël », l'après-midi Carnaval avec un joli spectacle offert par la Maison de Retraite Belcantou que nous remercions encore, sans oublier une partie du financement du voyage scolaire qui a permis aux élèves de CE2-CM1-CM2 de partir à la découverte de l'île d'Aix et des parcs du Futuroscope et du Puy du Fou au mois d'avril.

Cette année, nous tenons à adresser un remerciement tout particulier à Gilles Lescoules, sculpteur sur métaux à Trébas, pour son généreux don à l'Association des Parents d'Élèves en reversant la moitié de la recette issue des ventes de ses œuvres lors de son exposition qui a eu lieu en septembre sur Trébas.

En cette période de vœux, nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2017.

Et surtout, n'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Aide et conseils sont les bienvenus...



# ASSOCIATION DES PRODUCTEURS ASSOCIÉS DES PAYS TARNAIS

## Et que vive le Marché de Trébas !...

Quand revient l'été et avec lui les vacanciers, il est un lien entre eux et la population locale incontournable : le marché de Trébas...

Il fait désormais partie du paysage de la vallée, et ses parasols multicolores annoncent que l'été est bien là ; c'est le moment où tout s'anime au bord de la rivière, du camping aux kayacs en passant par l'aire de pique-nique, la zone de baignade, et la guinguette...

Réunis en association, les Producteurs des Pays Tarnais sont là tous les dimanches de Juillet et Août, et parfois au-delà... Ils proposent dans la convivialité leurs produits issus de l'agriculture locale et bio, des bons et beaux produits ultra frais, avec en prime le sourire et les plaisanteries qui font de ces échanges un rayon de soleil dans le quotidien...

L'essentiel est là : partager le savoir-faire des paysans, artisans et artistes locaux, pour que « faire son marché » aille plus loin que de simples courses... On échange des idées, on découvre des produits nouveaux, on fait le plein de recettes inédites, on retrouve les clients fidèles des années passées, un mot sympa, un clin d'œil, « comment allez-vous ? » parce que chaque région, chaque pays est riche de l'intérieur, et que c'est cette diversité et cette ouverture d'âme qui font que la France est si belle et attire des touristes de tant d'horizons différents...



Le marché de Trébas fêtera ses 30 ans en 2017, preuve s'il en faut de l'importance de ces échanges qui développent des liens essentiels entre le local (paysans et habitants) et la clientèle de passage...

Soutenu depuis toujours par la Mairie, le Marché propose depuis peu deux animations nocturnes (une en Juillet, l'autre en Août) en organisant des soirées gourmandes où chacun peut composer son repas en choisissant des assiettes fermières proposées par les producteurs du marché du dimanche...

Soupe à l'ail et tarte aux échalotes, farçous, brochettes et saucisse grillée, gaspacho et pâté de canard, bonnes bouteilles (avec modération bien sûr !), gâteau à la broche et autres recettes qui fleurent bon le terroir local... Le temps d'une soirée, partager ce savoir-faire gourmand pour oublier les tracas de tous les jours...

Car dans le contexte de crise générale actuel, de violence et d'incertitude, l'horizon semble bien sombre, et sans un peu de soleil pour éclaircir le quotidien, la vie ne serait pas tenable... aujourd'hui le monde paysan va mal, les citadins ont peur, pour demain on ne nous promet que chômage et restrictions... bref, un monde sans joie ni espoir...

Alors nous, paysans d'ici, nous ne voulons pas nous laisser enterrer, et le marché de Trébas en est la preuve : les gens de la vallée ou de passage aiment à la fois les produits et les hommes et les femmes qui plantent, élèvent, récoltent, transforment avec amour tous les jours que le bon dieu fait pour les régaler et leur transmettre le soleil qu'ils ont dans le cœur...

Car « on ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible aux yeux ».

Alors pour garder l'espoir: que vive le Marché de Trébas! Et à bientôt sur les bords du Tarn...

# CLUB ARC EN CIEL, GÉNÉRATION MOUVEMENT

---

Les aînés du Club Arc en Ciel Génération Mouvement de Trébas souhaitent la bienvenue à tous ceux qui viendront nous rejoindre pour partager nos moments de joie, d'amitié et de jeux (belote, scrabble, rumikub, rami, etc...), ainsi qu'un petit goûter.



Poussez la porte du club : ouvert tous les jeudis à 14h, et les mardis de novembre à fin mars.

Chaque année nous effectuons un ou deux voyages de plusieurs jours, ainsi que des sorties d'une journée.

Pour notre grand voyage de 2016, nous nous sommes envolés vers les trésors d'Irlande: une semaine formidable!



A l'automne, un séjour de rêve à Péniscola.

Une journée aux Saintes Maries de la Mer, puis la région de Narbonne avec un repas aux Grands Buffets, des journées spectacles...

Pour 2017, un voyage au Portugal est programmé, et plusieurs sorties d'une journée sont à prévoir.

On ne s'ennuie pas au Club Arc en Ciel, n'hésitez pas à nous rejoindre!!!

**Nous vous souhaitons une Bonne et Heureuse Année 2017**

Contact: Madame Rouquette au 05.63.55.90.30

## COMITÉ DES FÊTES

Au mois de janvier 2016, notre comité des fêtes a participé, avec d'autres comités du canton de Valence d'Albi, à la création d'une nouvelle association : le Comité du Ségala. L'objectif de cette structure est d'acquérir en commun du matériel coûteux que chacun peut ensuite utiliser.

Si d'autres associations sont intéressées pour y adhérer, elles peuvent contacter le président du Comité du Ségala : Rémi Clerfeuille.

Par ailleurs, fin 2015, nous nous sommes équipés d'un chapiteau de 8m x 16m qui nous permet désormais d'affronter sereinement la pluie... à condition qu'il n'y ait pas trop de vent ! Vous avez pu le voir en place (la moitié seulement avait été montée) lors de la dernière fête de la Saint-Blaise.

Celle-ci a eu lieu le 6 février dernier et a réuni plus de 250 personnes autour de notre gratounade. La fin de la soirée a été animée, pour le plus grand plaisir de tous, par la discomobile Pyramidal, qui a également assuré l'animation du vendredi soir lors de la fête d'été.

Cette dernière a eu lieu les 5, 6 et 7 août et 184 tickets-repas ont été vendus le dimanche précédent, au cours du marché, sur le stand de Florence Clerfeuille, écrivain public biographe. Ces préventes nous permettent d'estimer les besoins avec plus de précision.

Pour la première fois, la cuisson des porcelets s'est faite sans la supervision de Lucien Vieu. Pas facile de prendre sa suite... mais les personnes présentes ont quand même eu l'air d'apprécier le repas ! Ensuite, la soirée a été animée par l'orchestre Serges VERNHES.

Ces deux temps forts de notre comité verront à nouveau le jour en 2017.

La prochaine Saint-Blaise aura lieu le samedi 4 février prochain. Comme chaque année, nous vous proposerons des tickets de tombola dont le premier lot sera un gâteau à la broche.

**Attention ! En 2017, il n'y aura pas d'aubades lors de la fête d'été, prévue les 4, 5 et 6 août. Elles seront remplacées par une tombola, dont les tickets seront en vente chez les commerçants du village.**

Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu le vendredi 20 janvier, à 20h45, dans l'ancienne bibliothèque. N'hésitez pas à venir vous engager à nos côtés...

Très bonne année 2017 à tous !

*Pour tout contact ou renseignement, appelez Pascal Chiffre au 06 38 88 47 64, ou envoyez-nous un e-mail à [cdf.trebas@gmail.com](mailto:cdf.trebas@gmail.com)*



## COURSE CYCLISTE

Notre village de Trébas accueille pour la 11<sup>ème</sup> année consécutive le Tour du Tarn Cadets.

L'épreuve de cette année aura lieu le **dimanche 2 Avril 2017** et sera dans le sens Saint-Juéry/Trébas.

Le contre la montre du matin se disputera dans les rues de Saint-Juéry sur une distance d'environ 3 kilomètres, et l'après-midi aura lieu l'étape en ligne qui remontera la vallée du Tarn depuis le Saut du Sabo jusqu'à Trébas, village d'arrivée. Le circuit très sélectif de cette étape comportera plusieurs difficultés majeures, dont la côte de Cadix qui sélectionnera les meilleurs coureurs de la catégorie. Le sprint final se disputera à l'entrée du village côté route de Réquista, au terme d'une longue course de 70 kilomètres.

L'équipe de bénévoles de Trébas associée au club de Saint-Juéry Olympique Cyclisme mettra tout en œuvre pour l'organisation de cette grande journée.

Bonne course à nos jeunes concurrents!



## MJC TRÉBAS CURVALLE

Du judo pour enfants le samedi après-midi,  
du tir à l'arc le lundi soir,  
du tennis de table le vendredi soir pour tous,  
de la gym pour adultes les lundis soir et vendredis matin,  
des ateliers de pratiques artistiques adultes les samedis,  
et des mini-stages pour enfants,  
du chant choral, des sorties vélo adultes, des échecs,  
des randonnées, des visites-conférences,  
des sorties, des rencontres...



Voici ce que propose et organise la MJC depuis de longues années déjà! Et au fil des ans, elle tisse des liens forts entre chaque participant.

En 2016, il y a eu pour la 7ème année le « Printemps de la Vallée », organisé par des associations partenaires, sur le thème très réjouissant de « nos gourmandises »: cinéma, ateliers cuisine, conférences et musique, pour le plaisir d'un public de plus en plus grandissant...

La MJC de Trébas Curvalle est aussi co-organisatrice avec les MJC d'Alban et Teillet, des rencontres et des ateliers gratuits de chant choral « Chantons dans les Monts », qui se déroulent désormais à Teillet, et dont la prochaine édition, notez bien ce rendez-vous, se réalisera le samedi 1er avril 2017.

La fête de la MJC Trébas Curvalle a clôturé l'année des clubs d'activités mais, voyez la suite, l'action de la MJC Trébas Curvalle ne s'arrête pas là!

Puisque l'été est le temps des vacances, c'est un stage de judo d'une semaine qui est organisé pour les enfants dans le cadre champêtre de Trébas par nos bénévoles et notre professeur de judo.

Ensuite, le grand rendez-vous culturel et musical de l'été : Musique en Vallée du Tarn. C'est une programmation de concerts de musique de chambre dans nos églises, répartis sur Trébas mais aussi à Saint-André, à Villeneuve-sur-Tarn, et cette année à la Condomine, avec une qualité sans faille des musiciens et un prix d'entrée largement inférieur aux prix d'entrée des grandes scènes de musique, pour faire que la musique soit accessible à tous, ici dans nos communes.

Et aussi, autre moment qui enthousiasme les amateurs: des visites guidées sur notre patrimoine. Enfin...un vide-grenier très animé, organisé en partenariat avec le Club de Foot de Trébas le 3ème dimanche d'août.



A peine avons-nous soufflé que l'année a repris très vite avec les clubs d'activités!

Une mention à faire en ce mois de décembre: la réussite de la soirée au profit du Téléthon, projet solidaire de grande générosité porté par Marina et son cœur, donnant leurs voix, suivis par celles des mamies et des enfants devant un grand public à Belcantou. De généreux donateurs pour cette soirée puisque 428 euros ont été récoltés: les organisateurs ont envoyé leurs félicitations à la fin du spectacle.

La réussite de nos projets, de nos programmes et de nos rencontres est le fruit d'un travail associatif patient, déterminé, grâce aux amis et bénévoles qui donnent du temps pour des plaisirs à partager.

Il faut aussi de nombreuses collaborations extérieures. C'est la rencontre de ces différentes énergies qui nous fait avancer, continuons ensemble!

Bonne et heureuse année 2017 !

# PÉTANQUE

« La Pétanque est un sport, une activité de plein air, une école de fair play, de détente et de loisir. »

## BILAN SPORTIF 2016

### En catégorie séniors :

- 5ème au championnat par équipe des clubs de 3ème division,
- deux qualifications aux phases finales du championnat du Tarn.

### En catégorie benjamins et minimes :

- 8ème de finalistes aux championnats de France,
- Vice-champions du Tarn en triplettes,
- Vainqueurs du concours B au National de Réquista,
- Classé 2ème au championnat par équipes des clubs en Ligue Midi Pyrénées.

### En catégorie cadets :

- Champions et vice-champions du Tarn en doublettes,
- Vainqueurs du concours B au National de Réquista,
- Deux cadets qui ont atteint le niveau Ligue en détection Nationale,
- Une cadette qui a atteint le niveau Zone en détection Nationale.

Comme tous ces jeunes, vous pouvez véhiculer l'image de TRÉBAS à l'intérieur et à l'extérieur du département, et faire honneur à son école de pétanque, labellisée par la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, en les rejoignant.

De plus, notre club collabore avec l'école primaire de Villeneuve-sur-Tarn, en proposant l'activité pétanque aux enfants, dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires.

« Chacun tire son plaisir de l'instrument dont il joue le mieux »

## CALENDRIER SAISON 2017

- National Jeunes d'Hiver : DIMANCHE 26 FÉVRIER,
- Rencontre avec le club de Coupiac au printemps,
- Officiel en Doublettes Mixtes : DIMANCHE 25 JUIN,
- Entraînements les mercredis à 14 h,
- En période hivernale : BOULODROME COUVERT ( contact : 07 80 01 31 81),
- En Juillet et en Août : concours en doublettes ouvert à tous les MERCREDIS à 21h.

Résultats, informations et contact sur notre site : <http://www.petanque-trebas81.com> ou au 06 88 27 52 98.

Les vice-champions du Tarn triplettes minime 2.



Les champions du Tarn doublettes cadets

# PRINTEMPS DE LA VALLÉE

Dans la vallée depuis quelques années, un collectif de six associations fête le Printemps... et c'est ainsi que Le Printemps de la Vallée 2016 fut le 7ème Printemps...associatif!

Six associations travaillent ensemble depuis 2009 et ce partenariat engendre chaque année un programme de rencontres, expositions, films, soirées de découvertes conviviales, ainsi que des ateliers pour enfants.

Aussi, cette année devint celle de « nos gourmandises »!

Avec une première soirée dédiée à ce « péché mignon » qui se déroula dans le préau de l'école à Villeneuve-sur-Tarn, grâce à la proposition et la présence du producteur Damien Ricard pour une dégustation de ses fromages de brebis « les Paulinetoises », dégustation conjuguée à celle de vins judicieusement sélectionnés par Emile Chiffre, notre conférencier expert qui nous avait présenté l'an passé les grands vignobles et vins français. Les produits présentés et dégustés avec délice étant de haute qualité, les interventions et les échanges riches dans l'assistance, cette soirée demeurera inoubliable.

Il y a eu aussi deux soirées formidables et plébiscitées dans la salle d'animation de Belcantou à Trébas: la projection du film documentaire « Des locaux très motivés » d'Oliver Dickinson en sa présence et avec la présence des acteurs principaux qui ont fait part de cette expérience devant la caméra et ont porté le débat sur le sujet traité par le film.

L'autre soirée fut musicale avec l'orchestre très réjouissant du Vent dans les cordes. Nombreux ont été les spectateurs ravis et enthousiastes à l'issue de ces soirées.



Les élèves de l'école de Curvalle avaient vécu l'an passé une séance de cuisine qui avait abouti à un concours de salades, sous la direction de notre Chef restaurateur de l'Hostellerie des Lauriers. Pour ce Printemps de nos Gourmandises, c'est avec plaisir que ce Chef passionné et investi, a accepté d'animer un atelier tout autant gourmand qu'éducatif, mais pour adultes: un moment qui fut pour les participants et participantes plein de goûteuses et fabuleuses surprises... Une soirée de lectures gourmandes a pu ouvrir encore le champ des réjouissances culinaires et littéraires...

Et puis le Printemps, c'est la grande sortie : sortie d'un autre monde, celle d'étranges créatures, pour juste au départ, épouvanter quelques grapilleurs dans nos jardins!

Dans les rues de Trébas, ici, plus loin, à Villeneuve, s'exposent de charmants personnages guillerets et inoffensifs, créatures de chiffon entre princesse et fée, berger pour hiboux, ou plus loin à l'ombre d'une treille entre Gavroche et Pierrot, ou encore dandy moustachu... Bravo à vos clins d'œil, vous les participants!!!

Le « Printemps de la Vallée » salue ici les intervenants qui ont partagé gracieusement leur savoir et leur temps, et tous les bénévoles qui ont contribué au succès et au bon déroulement de ces événements.

A bientôt donc pour le prochain Printemps !



## TRÉBAS CULTURE ET LOISIRS

Le 11 juin 2016 a eu lieu la matinée citoyenne, qui regroupait autour de notre association, les mairies de Curvalle, Cadix, Fraissines et Trébas. Nettoyage des berges avec les canoës, entretien des sentiers et ramassage de déchets ont été effectués par une cinquantaine de bénévoles, qui ont été remerciés par un repas offert par les mairies.

En collaboration avec la mairie de Trébas, l'association a organisé, de juin à septembre 2016, des expositions d'artistes en tout genre, à la salle du conseil de la Mairie.

En juin : Corinne BUCHILLOT et Claudine MOUYSSET avec des sculptures et peintures.

En juillet : Jean-Pierre VIGUIER, Pierre CHABERT, et Solange PARDO avec des peintures, des émaux, et des peintures sur porcelaine.

En août : Jacqueline FRANC-VIEULES et Raymond BARDE, avec des poteries et des peintures.

En septembre : Gilles LESCOULES et Marie-Claude DOMENEGHETY, avec des sculptures sur métal et des peintures.



À l'occasion des journées du patrimoine, le samedi 17 septembre, la mairie est restée ouverte pour une exposition qui regroupait tous les artistes.

Les 17 et 18 décembre, le deuxième marché de Noël de Trébas a accueilli 36 exposants, soit dix de plus que l'an passé. Pour répondre à la demande, deux chapiteaux ont été installés, ce qui a donné 60m<sup>2</sup> de plus d'exposition.

Les projets pour l'année 2017 sont nombreux:

- organisation d'un concours de Marianne,
- opération village fleuri en cours,
- course de canards,
- rallye promenade avec circuit parsemé d'énigmes, d'épreuves pour découvrir le patrimoine et la région.



L'équipe de l'association est ouverte à toute proposition d'activité sympathique.

N'hésitez pas à nous contacter!

courriel : [trebascl@outlook.fr](mailto:trebascl@outlook.fr)



# TRÉBAS FOOTBALL CLUB

Une saison 2015/2016 bien achevée avec une honorable 7<sup>ème</sup> place en championnat de promotion de 1<sup>ère</sup> division.

Le Trébas FC a fait un parcours sans fautes en coupe, atteignant les phases finales du Challenge Manens. Ce dernier a eu lieu sur le terrain de Lavaur le samedi 4 Juin, un bus était prévu pour le déplacement des joueurs accompagnés de nombreux supporters avec fanfares, banderoles et klaxons pour soutenir notre équipe fanion. Malgré la défaite de 3 buts à 1, notre groupe n'a pas démérité face à une bonne équipe de Pampelonne. Les vacances d'été et l'organisation de la Bodéga de la fête du village par l'amicale du TFC dirigé par Anthony Revellat ont été un grand moment de bonheur et de convivialité pour tous.

La nouvelle saison 2016/2017 a repris début septembre avec un effectif renforcé sous la houlette de l'entraîneur Alain Thibault qui a obtenu de bons résultats durant toute la première phase des matchs allers en championnat, avec une belle 4<sup>ème</sup> place à la trêve de fin d'année.

Un nouveau bureau a été élu le 23 septembre avec un nouveau président: Christian Revellat, vice-présidents: Clément Dablin et Matthieu Bousquet, secrétaires: Adeline Cazalens et Maëva Boniface, trésoriers: Sylvain Malaval, Malvina Boniface et Stéphane Mascaux, organisation de match: Nicolas Revellat, Nicolas Bardon et Jean-Claude Marty.

La mairie de Trébas participe activement à l'évolution de notre club en investissant dans un bâtiment qui sera réservé à l'aménagement de nouveaux vestiaires ainsi qu'un foyer, qui vont donner un nouvel élan à notre club sportif.

*Le Trébas Football Club vous souhaite leurs meilleurs vœux pour l'année 2017 et vous donne rendez-vous autour du stade Pierre Henri Andrieu pour de bons moments sportifs et conviviaux !*

## Calendrier des matchs 2017 à domicile

- |                    |                              |
|--------------------|------------------------------|
| - 22 Janvier 15h   | Trébas/ St Benoît de Carmaux |
| - 29 Janvier 14h30 | Trébas/ Lagrave FC           |
| - 5 mars 15h       | Trébas/ Cagnac               |
| - 26 Mars 15h      | Trébas/ Castelnau De Lévis 2 |
| - 23 Avril 15h     | Trébas/ Pampelonne AS 2      |
| - 14 mai 15h       | Trébas/ Fréjairolles         |



Challenge Manens  
4 Juin 2016  
à Lavaur





# A CONSERVER

## Numéros de téléphones utiles

**Mairie de Trébas** 05 63 55 85 47  
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le jeudi de 13h30 à 17h  
Site : <http://www.mairie-trebaslesbains.fr/>  
Mail : [trebaslesbains@orange.fr](mailto:trebaslesbains@orange.fr)

---

**Agence Postale Communale** 05 63 55 88 44  
Ouverture le matin du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

---

**Bibliothèque** 05 63 60 89 10  
Ouverture le mardi et vendredi de 16h à 18h  
et le samedi de 10h à 12h

---

**Déchetterie** (Téléphone de la Mairie) 05 63 55 85 47  
Ouverture le lundi 14H30 17H30  
et le mercredi de 9H45 à 11H45 et samedi de 10H 12H

---

**Assistante Sociale, Éliane ARGER** 05 63 80 22 30  
Le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h à 16h30 sur RDV

---

**Relais Emploi Formation, Christine Polo** 05 63 56 55 88  
Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis du mois de 14h à 16h30, sur RDV.

---

**École de Trébas** 05 63 55 94 31  
**École de Villeneuve** 05 63 55 87 87

---

**Maison de Retraite Belcantou** 05 63 55 84 09

---

**A.D.M.R. (Association à Domicile en Milieu Rural)** 05 63 79 52 12

---

**Syndicat d'Initiative** 05 63 55 88 92

---

**Préfecture du Tarn à Albi** 05 63 45 61 61

---

**Trésor Public à Alban** 05 63 55 80 53

---

**ERDF Dépannage** 08 10 33 30 81

---

**Syndicat d'Alimentation en Eau Potable à Valence** 05 63 53 49 02

---

**S.P.A. à Le Garric** 05 63 36 51 92

---

**Gendarmerie de Valence d'Albigeois ...** 05 63 56 48 10  
Accueil du public le lundi de 8h à 12h, mercredi et jeudi 14h et 18h

---

### NUMÉROS D'URGENCE :

**SAMU 15**

**POLICE 17**

**POMPIERS 18**

**N° d'urgence européen 112**